



Avenant n°1 du Contrat de co-développement 2021-2023 entre Bordeaux Métropole et la commune de Floirac

Préambule

Le Conseil métropolitain et le Conseil municipal ont respectivement validé le contrat de co-développement de 5^{ème} génération, pour la période 2021- 2023, le 23 septembre 2021 et le 28 septembre 2021.

La délibération métropolitaine n°2021-526 prévoyait le principe d'un avenant général aux contrats fin 2022, afin d'intégrer, sans substitution, toutes les nouvelles actions proposées par la Métropole.

Depuis l'adoption des contrats, les feuilles de route suivantes ont été approuvées par délibération et entraînent l'évolution des actions contractualisées :

- Mobilité
- Déchets
- Schéma de développement économique
- Plan Climat

Cet avenant n°1 est également l'occasion de préciser ou d'acter les ajustements mineurs de certaines fiches et d'intégrer les substitutions validées.

L'objet du présent avenant est d'intégrer ces adaptations au présent contrat de co-développement 2021 – 2023.

Entre

Bordeaux Métropole, représentée par Monsieur Alain Anziani, son Président, dûment habilité par la délibération n°2022-0000 en date du 25 novembre 2022 ;

Et

La commune de Floirac représentée par Monsieur Jean-Jacques Puyobrau, son Maire, dûment habilité par la délibération municipale 000 en date du 00/00/2022 ;

ARTICLE 1 : Modification des annexes 1 et 2 au contrat de co-développement

En application de l'article 6 paragraphe 4, alinéa 3, le contrat de co-développement est modifié comme suit :

Les nouvelles fiches ci-dessous sont intégrées dans le contrat 2021 - 2023 :

- GIP-GPV: Etudes et actions
- Plan Climat Métropolitain
- Plan stratégique Déchets 2026 : Déployer la gestion de proximité des déchets de cuisine
- Plan stratégique Déchets 2026 : Moderniser les centres de recyclage existants et construire des centres de ressources et de réemploi
- Plan stratégique Déchets 2026 : Plan stratégique Déchets 2026 : Réduire et valoriser in situ les végétaux
- RI Nature : Lutte contre les îlots de chaleur, réaménagement de l'Esplanade des Libertés

Les fiches suivantes, déjà présentes dans le contrat, sont modifiées :

- Aménagement du centre bourg
- GPV : Ecologie Industrielle Territoriale
- OIM Rive Droite : Projet de redéploiement des conciergeries solidaires sur la Rive droite
- Plan Marche : accompagnement des communes dans les actions de désencombrement et de mise en accessibilité des trottoirs et d'apaisement des quartiers d'école
- Plan stratégique Déchets 2026 : Promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets
- PRU Dravemont : nouveau groupe scolaire "Camus-Mauriac" : mise en état correct/extension
- ReVE 4 : Villenave d'Ornon - Saint Louis de Montferrand
- ReVE 6 : Bordeaux - Entre-Deux-Mers
- ReVE 13 : Boulevards
- ReVE 14 : Périphérique
- Soutien au programme d'actions de hauts de Garonne développement (HDGD)

Les fiches suivantes sont supprimées :

- OIM Rive Droite : Accompagnement à la relocalisation de la Coopérative des Tiers Lieux
- Plan stratégique Déchets 2026 : Promotion du compostage collectif en habitat dense
- RI Piscines : Piscine du Loret

Les autres actions du contrat de co-développement 2021 - 2023 de Floirac restent inchangées.

Fait à Bordeaux, le

Pour Bordeaux Métropole,

Le Président,

Alain Anziani

Pour la commune de Floirac

Le Maire,

Jean-Jacques Puyobrau

Liste des annexes à l'avenant :

Annexe 1 : Liste des fiches-actions par niveau d'enjeu

Annexe 2 : Fiches-actions

Fiches action par niveau d'enjeu

Métropolitain

0002	ZAC des Quais - Opération d'aménagement
0003	ZAC des Quais - PEP 4 - Espaces publics autour de la voie Eymet
0004	ZAC des Quais- PEP 4 - Finition trottoirs
0005	ZAC des Quais - PEP 4 - Création d'une voirie entre les ilots J2 et J3
0006	ZAC des Quais- Av de la Garonne et rue les Pibales - adaptation de la voirie
0011	PRU Dravemont : Coordination du projet, études et ingénierie, volet logement, volet foncier et fonds de concours
0013	PRU Dravemont : Aménagement de la traversée Est-Ouest
0014	PRU Dravemont : Etude programme équipement majeur
0015	PRU Dravemont : Espaces publics/ Mandat/ Espaces publics secteur Ouest
0016	PRU Dravemont : Espaces publics/ Mandat/ Espaces publics du secteur Centre
0017	PRU Dravemont : Espaces Publics/ Mandat/ Espaces publics du secteur Est
0018	PRU Joliot Curie : Coordination, partenariat, volet logement et fonds de concours
0019	PRU Joliot Curie : Espaces publics/ Mandat/ Etudes
0020	PRU Joliot Curie : Espaces publics/ Mandat/ Etudes et travaux
0021	OIM Rive Droite - PRU Joliot Curie - Accompagnement au développement d'activités ESS - devenir du site 29 chemin Richelieu (ex-TMH)
0025	OIM Rive Droite - Gaston Cabannes - Secteur Sud - prolongement de l'avenue Aristide BERGES
0028	OIM Rive Droite - Plan de Mobilité Inter-Entreprises (PMIE)
0030	Plaine Sud Garonne
0031	OIN - Secteur Souys - Nord de la ZAC Garonne-Eiffel
0032	Etude de faisabilité de l'installation d'un pôle économique numérique
0033	Etudes opérationnelles d'installation de pontons
0034	Coordination Plaine Rive Droite
0035	Atelier Garonne
0038	Parc des coteaux - Valorisation paysagère et des usages du site de l'Observatoire
0045	Extension de la Ligne BHNS Gare Saint-Jean (Bordeaux) - Arena (Floirac)
0046	Création d'un troisième dépôt bus en rive droite
0047	Pont Simone Veil
0048	Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun
0049	Avenant 2022 (Modification) : ReVE 4 : Villenave d'Ornon – Saint Louis de Montferrand
0050	Avenant 2022 (Modification) : ReVE 6 : Bordeaux - Entre-Deux-Mers
0051	Avenant 2022 (Modification) : ReVE 13 : Boulevards
0052	Avenant 2022 (Modification) : ReVE 14 : Périphérique
0053	Stationnements vélo, pompes et stations de réparation

0055	Avenant 2022 (Modification) : Plan Marche : accompagnement des communes dans les actions de désencombrement et de mise en accessibilité des trottoirs; et d'apaisement des quartiers d'école
0058	Avenant 2022 (Création) : GIP-GPV: Etudes et actions
0064	Stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre
0066	Mise en œuvre expérimentale des permis de louer, déclarations de louer, permis de diviser
0067	Expérimentation Espace temporaire d'insertion et logement temporaire d'insertion sur le territoire Métropolitain
0069	GPV / Projet Alimentaire de Territoire - Ingénierie Quartiers Fertiles
0075	Faire vivre les territoires inondables
0077	Plan 1 million d'arbres
0081	Plan de prévention du bruit dans l'environnement - caractérisation du bruit ressenti
0082	Expertise bruit
0083	Avenant 2022 (Création) : Plan Climat Métropolitain
0084	Définition d'un protocole propre à la métropole en cas de pic de pollution de l'air
0085	Définition et territorialisation précise des ilots de fraîcheur à l'échelle métropolitaine
0086	Réseau de chaleur Plaine de Garonne Energies
0087	Installer des panneaux solaires sur le foncier communal
0088	Audit énergétique du patrimoine bâti communal
0089	Accompagnement à la valorisation des certificats d'économies d'énergie
0090	Réseaux d'échange des acteurs de la transition énergétique et écologique
0091	Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions
0092	Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Moderniser les centres de recyclage existants et construire des centres de ressources et de réemploi
0093	Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Réduire et valoriser in situ les végétaux
0094	Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Déployer la gestion de proximité des déchets de cuisine
0095	Avenant 2022 (Modification) : Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets
0096	Avenant 2022 (Suppression) : Plan stratégique Déchets 2026 – promotion du compostage collectif en habitat dense
0097	Plan stratégique Déchets 2026 – densification des points d'apport du verre
0098	PanOramas / La nuit Verte - biennale
0101	Demos
0102	Festival des Hauts de Garonne

Intercommunal

0010	Voie Eymet Floirac - Bouliac et liaison au quai de la Souys
0027	OIM Rive Droite - Relocalisation de l'association "Hauts de Garonne Développement - Bureaux et pépinière
0029	Avenant 2022 (Modification) : OIM Rive Droite - Projet de redéploiement des conciergeries solidaires sur la Rive droite

0037	Parc des Coteaux - Etude et réalisation de l'aménagement du Fil Vert sur le site de Sybirol-phase 2b
0043	Avenant 2022 (Suppression) : RI Piscines - Piscine du LORET
0044	Maison Sport Santé métropole et ses antennes communales
0054	Maison des mobilités et du vélo
0057	Avenant 2022 (Modification) : Soutien au programme d'actions de Hauts de Garonne Développement (HDGD)
0068	GPV / Parc des Coteaux - Mise en place de l'éco-pâturage
0071	GPV / Parc des Coteaux - Animation et valorisation de la démarche de plan de gestion intercommunal
0072	Parc des coteaux - Mise en œuvre opérationnelle du plan de gestion
0080	Préfiguration d'un observatoire de l'impact du bruit et de la qualité de l'air sur la santé des riverains de la Rocade et de l'aéroport
0100	Carnaval des 2 rives
0103	Faites des bulles

Communal

0001	Avenant 2022 (Modification) : Aménagement du centre bourg
0007	ZAC des Quais : Faisabilité urbaine pour la construction d'un nouveau Centre Technique Municipal
0008	Voie Eymet, aménagement d'une liaison douce - séquence 2
0009	Voie Eymet, aménagement d'une liaison douce - séquence 4
0012	Avenant 2022 (Modification) : PRU Dravemont : nouveau groupe scolaire "Camus-Mauriac" ; mise en état correct/extension
0022	Avenant 2022 (Suppression) : OIM Rive Droite - Accompagnement à la relocalisation de la Coopérative des Tiers Lieux
0023	OIM Rive Droite - Accompagnement au projet d'agriculture urbaine du secteur du Canon
0024	OIM Rive Droite - Gaston Cabannes - secteur Sud - aménagement du carrefour Cabannes - futur barreau Bergès
0026	OIM Rive Droite - Voie Bordeaux Eymet - Projet de réhabilitation et lancement d'un AMI sur le site de l'ancienne Gare de la Souys
0036	Avenant 2022 (Création) : RI Nature : Lutte contre les îlots de chaleur, réaménagement de l'Esplanade des Libertés
0039	Secteur Paul Gros/Gambetta - adaptation et accompagnement de la mise en oeuvre du plan-guide
0040	Ilôt Bely (études)
0041	Rénovation des infrastructures sportives de la Plaine des sports de La Burthe
0042	RI Piscines - Rénovation du système de filtration de la piscine
0056	Réflexion sur la stratégie de déploiement des bornes électriques sur l'espace public
0059	GPV / Soutien financier de Bordeaux Métropole au GIP-GPV Rive Droite
0060	GPV / Territoire Entrepreneur - Economie de proximité
0061	GPV / Territoire Entrepreneur - Aménagement économique

0062	Diagnostic et étude de potentiel commercial, prospective et préconisation d'évolutions - subvention
0063	Avenant 2022 (Modification) : GPV / Ecologie Industrielle Territoriale
0065	Acquisitions foncières pour le compte des communes
0070	GPV / Projet Alimentaire de Territoire - Ingénierie + Défi famille
0073	Chemin de Tirecul - ouvrage d'assainissement d'eaux pluviales
0074	Gestion hydraulique bassin versant du ruisseau du Sérillan
0076	Identification, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine du domaine de la Burthe
0078	RI Nature : Végétalisation des cimetières communaux
0079	RI cimetières : aide à la reprise de concessions
0099	Manifestation Etang heureux

Fiches action par numéro d'ordre

0001	Avenant 2022 (Modification) : Aménagement du centre bourg
0002	ZAC des Quais - Opération d'aménagement
0003	ZAC des Quais - PEP 4 - Espaces publics autour de la voie Eymet
0004	ZAC des Quais- PEP 4 - Finition trottoirs
0005	ZAC des Quais - PEP 4 - Création d'une voirie entre les ilots J2 et J3
0006	ZAC des Quais- Av de la Garonne et rue les Pibales - adaptation de la voirie
0007	ZAC des Quais : Faisabilité urbaine pour la construction d'un nouveau Centre Technique Municipal
0008	Voie Eymet, aménagement d'une liaison douce - séquence 2
0009	Voie Eymet, aménagement d'une liaison douce - séquence 4
0010	Voie Eymet Floirac - Bouliac et liaison au quai de la Souys
0011	PRU Dravemont : Coordination du projet, études et ingénierie, volet logement, volet foncier et fonds de concours
0012	Avenant 2022 (Modification) : PRU Dravemont : nouveau groupe scolaire "Camus-Mauriac" ; mise en état correct/extension
0013	PRU Dravemont : Aménagement de la traversée Est-Ouest
0014	PRU Dravemont : Etude programme équipement majeur
0015	PRU Dravemont : Espaces publics/ Mandat/ Espaces publics secteur Ouest
0016	PRU Dravemont : Espaces publics/ Mandat/ Espaces publics du secteur Centre
0017	PRU Dravemont : Espaces Publics/ Mandat/ Espaces publics du secteur Est
0018	PRU Joliot Curie : Coordination, partenariat, volet logement et fonds de concours
0019	PRU Joliot Curie : Espaces publics/ Mandat/ Etudes
0020	PRU Joliot Curie : Espaces publics/ Mandat/ Etudes et travaux
0021	OIM Rive Droite - PRU Joliot Curie - Accompagnement au développement d'activités ESS - devenir du site 29 chemin Richelieu (ex-TMH)
0022	Avenant 2022 (Suppression) : OIM Rive Droite - Accompagnement à la relocalisation de la Coopérative des Tiers Lieux
0023	OIM Rive Droite - Accompagnement au projet d'agriculture urbaine du secteur du Canon
0024	OIM Rive Droite - Gaston Cabannes - secteur Sud - aménagement du carrefour Cabannes - futur barreau Bergès
0025	OIM Rive Droite - Gaston Cabannes - Secteur Sud - prolongement de l'avenue Aristide BERGES
0026	OIM Rive Droite - Voie Bordeaux Eymet - Projet de réhabilitation et lancement d'un AMI sur le site de l'ancienne Gare de la Souys
0027	OIM Rive Droite - Relocalisation de l'association "Hauts de Garonne Développement - Bureaux et pépinière
0028	OIM Rive Droite - Plan de Mobilité Inter-Entreprises (PMIE)
0029	Avenant 2022 (Modification) : OIM Rive Droite - Projet de redéploiement des conciergeries solidaires sur la Rive droite
0030	Plaine Sud Garonne

0031	OIN - Secteur Souys - Nord de la ZAC Garonne-Eiffel
0032	Etude de faisabilité de l'installation d'un pôle économique numérique
0033	Etudes opérationnelles d'installation de pontons
0034	Coordination Plaine Rive Droite
0035	Atelier Garonne
0036	Avenant 2022 (Création) : RI Nature : Lutte contre les ilots de chaleur, réaménagement de l'Esplanade des Libertés
0037	Parc des Coteaux - Etude et réalisation de l'aménagement du Fil Vert sur le site de Sybirol-phase 2b
0038	Parc des coteaux - Valorisation paysagère et des usages du site de l'Observatoire
0039	Secteur Paul Gros/Gambetta - adaptation et accompagnement de la mise en oeuvre du plan-guide
0040	Illet Bely (études)
0041	Rénovation des infrastructures sportives de la Plaine des sports de La Burthe
0042	RI Piscines - Rénovation du système de filtration de la piscine
0043	Avenant 2022 (Suppression) : RI Piscines - Piscine du LORET
0044	Maison Sport Santé métropole et ses antennes communales
0045	Extension de la Ligne BHNS Gare Saint-Jean (Bordeaux) - Arena (Floirac)
0046	Création d'un troisième dépôt bus en rive droite
0047	Pont Simone Veil
0048	Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun
0049	Avenant 2022 (Modification) : ReVE 4 : Villenave d'Ornon – Saint Louis de Montferrand
0050	Avenant 2022 (Modification) : ReVE 6 : Bordeaux - Entre-Deux-Mers
0051	Avenant 2022 (Modification) : ReVE 13 : Boulevards
0052	Avenant 2022 (Modification) : ReVE 14 : Périphérique
0053	Stationnements vélo, pompes et stations de réparation
0054	Maison des mobilités et du vélo
0055	Avenant 2022 (Modification) : Plan Marche : accompagnement des communes dans les actions de désencombrement et de mise en accessibilité des trottoirs; et d'apaisement des quartiers d'école
0056	Réflexion sur la stratégie de déploiement des bornes électriques sur l'espace public
0057	Avenant 2022 (Modification) : Soutien au programme d'actions de Hauts de Garonne Développement (HDGD)
0058	Avenant 2022 (Création) : GIP-GPV: Etudes et actions
0059	GPV / Soutien financier de Bordeaux Métropole au GIP-GPV Rive Droite
0060	GPV / Territoire Entrepreneur - Economie de proximité
0061	GPV / Territoire Entrepreneur - Aménagement économique
0062	Diagnostic et étude de potentiel commercial, prospective et préconisation d'évolutions - subvention
0063	Avenant 2022 (Modification) : GPV / Ecologie Industrielle Territoriale
0064	Stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre
0065	Acquisitions foncières pour le compte des communes

0066	Mise en œuvre expérimentale des permis de louer, déclarations de louer, permis de diviser
0067	Expérimentation Espace temporaire d'insertion et logement temporaire d'insertion sur le territoire Métropolitain
0068	GPV / Parc des Coteaux - Mise en place de l'éco-pâturage
0069	GPV / Projet Alimentaire de Territoire - Ingénierie Quartiers Fertiles
0070	GPV / Projet Alimentaire de Territoire - Ingénierie + Défi famille
0071	GPV / Parc des Coteaux - Animation et valorisation de la démarche de plan de gestion intercommunal
0072	Parc des coteaux - Mise en œuvre opérationnelle du plan de gestion
0073	Chemin de Tirecul - ouvrage d'assainissement d'eaux pluviales
0074	Gestion hydraulique bassin versant du ruisseau du Sérillan
0075	Faire vivre les territoires inondables
0076	Identification, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine du domaine de la Burthe
0077	Plan 1 million d'arbres
0078	RI Nature : Végétalisation des cimetières communaux
0079	RI cimetières : aide à la reprise de concessions
0080	Préfiguration d'un observatoire de l'impact du bruit et de la qualité de l'air sur la santé des riverains de la Rocade et de l'aéroport
0081	Plan de prévention du bruit dans l'environnement - caractérisation du bruit ressenti
0082	Expertise bruit
0083	Avenant 2022 (Création) : Plan Climat Métropolitain
0084	Définition d'un protocole propre à la métropole en cas de pic de pollution de l'air
0085	Définition et territorialisation précise des ilots de fraîcheur à l'échelle métropolitaine
0086	Réseau de chaleur Plaine de Garonne Energies
0087	Installer des panneaux solaires sur le foncier communal
0088	Audit énergétique du patrimoine bâti communal
0089	Accompagnement à la valorisation des certificats d'économies d'énergie
0090	Réseaux d'échange des acteurs de la transition énergétique et écologique
0091	Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions
0092	Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Moderniser les centres de recyclage existants et construire des centres de ressources et de réemploi
0093	Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Réduire et valoriser in situ les végétaux
0094	Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Déployer la gestion de proximité des déchets de cuisine
0095	Avenant 2022 (Modification) : Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets
0096	Avenant 2022 (Suppression) : Plan stratégique Déchets 2026 – promotion du compostage collectif en habitat dense
0097	Plan stratégique Déchets 2026 – densification des points d'apport du verre
0098	PanOramas / La nuit Verte - biennale
0099	Manifestation Etang heureux

0100	Carnaval des 2 rives
0101	Demos
0102	Festival des Hauts de Garonne
0103	Faites des bulles

Fiche n°1

Avenant 2022 (Modification) : Aménagement du centre bourg

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Le projet d'aménagement du centre bourg a fait initialement l'objet d'un programme financé par le FIC de la commune. Ce programme est en cours de redéfinition en lien notamment avec le schéma des déplacements tous modes. Il s'agit maintenant de poursuivre au Codev 5 les études opérationnelles et envisager une phase travaux en fin de contrat si l'avancement du projet et celui de la ZAC des Quais le permettent.

Périmètre des études : avenue du Président F. Mitterrand depuis l'avenue J. Lassauguette jusqu'à la rue J. Guesde au niveau de l'îlot H1 de la ZAC des Quais - rue du Lavoisier / avenue Pasteur jusqu'à l'impasse de la Maternelle / et avenue Gaston Cabannes jusqu'à la résidence G. Cabannes.

Avenant 2022 : Du fait de l'impossibilité de démarrer les travaux sur ce contrat codev, comme initialement espéré, une partie des financements est réaffectée au nouveau projet communal de l'Esplanades Libertés afin d'assurer à la commune sur ce contrat le versement de RI Nature pour les travaux qui seront éligibles.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Valider le programme
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	3 870 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	125 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	75 000,00 €
2022	50 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

BERNARD MATHIEU

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

-->TBM

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°2

ZAC des Quais - Opération d'aménagement

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Mise en œuvre du projet urbain suivant le dossier de réalisation :

- réalisation du programme global de construction (définition des îlots, cession des terrains, mise au point des permis de construire, ...) ;
- réalisation du programme des équipements publics sous maîtrise d'ouvrage de l'EPCI (voiries, espaces publics, groupe scolaire) ; sous maîtrise d'ouvrage de la ville (gymnase), avec une participation financière de Bordeaux Métropole de 50% plafonnée à 2 000 000 € HT, hors foncier.
- suivi du bilan financier.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Mener la concertation
- >Créer, suivre ou clôturer une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC)
- >Aider à la commercialisation des lots
- >Établir le bilan financier de l'opération
- >Réaliser les équipements du PEP sous sa maîtrise d'ouvrage
- >Accompagner financièrement le programme
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement
- >Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	62 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	6 300 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	1 300 000,00 €
2022	2 500 000,00 €
2023	2 500 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SCHEURER FLORE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Clôture de l'opération							

Fiche n°3

ZAC des Quais - PEP 4 - Espaces publics autour de la voie Eymet

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Les études sur la voie Eymet de la ZAC des Quais ont été initiées au titre du CODEV4. Les travaux vont débiter fin 2021.

Le programme des espaces publics à réaliser est :

- La voie verte
- la zone de compensation pour les crapauds calamites dite "rivière sèche"
- une zone de "loisirs" dite "prairie"
- une zone humide à préserver dite "le bois frais"
- la place haute des anciens combattants au niveau des ilots H1 et H2 . H2 étant livré pour novembre 2021
- la place basse des anciens combattants au niveau de l'ilot I
- le parking de l'ilot I et la sente Gaston Cabannes reliant ensuite le parc du Castel

Bordeaux Métropole s'engage sur la réalisation des travaux

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	4 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	3 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	1 000 000,00 €
2022	1 000 000,00 €
2023	1 000 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

CUESTA MAGALIE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°4

ZAC des Quais- PEP 4 - Finition trottoirs

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Réalisation des études et travaux pour terminer les trottoirs des ilots achevés au sein de la ZAC des Quais de Floirac.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser l'étude
-->Réaliser les travaux
-->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Valider les suites opérationnelles de l'étude
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	200 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	200 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

CUESTA MAGALIE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°5

ZAC des Quais - PEP 4 - Création d'une voirie entre les ilots J2 et J3

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre de la réalisation des fiches de lots au sein de la ZAC des Quais de Floirac, il est apparu la nécessité de créer une nouvelle voirie entre les ilots économiques J2 et J3 au niveau de l'entrée de la Clinique du Tondu.

Bordeaux Métropole s'engage à initier et commencer les études sur cette nouvelle voirie.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	50 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

CUESTA MAGALIE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°6

ZAC des Quais- Av de la Garonne et rue les Pibales de la voirie

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux métropole s'engage à la réalisation des travaux sur l'avenue de la Garonne et la Rue des Pibales dans le cadre de la dérogation accordée par le SDIS,

La voie échelle est rendue obligatoire par la dérogation accordée par le SDIS lors de l'ouverture de la Clinique (échéance 2023)

Avenue de la Garonne, élargissement à 4m pour la voie échelle pour la Clinique et le passage du TC pont à pont.

Rue des Pibales, élargissement à 4m pour la voie échelle pour la Clinique.

La DG Mobilité participera également au financement pour la partie entre la rue des Pibales et la voie Eymet selon un ratio à déterminer.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	500 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	500 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	250 000,00 €
2022	250 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

CUESTA MAGALIE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°7

ZAC des Quais : Faisabilité urbaine pour la construction d'un nouveau Centre Technique Municipal

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Les bâtiments de l'actuel centre technique municipal de Floirac ne répondent plus à une organisation fonctionnelle efficace (magasin principal au 1er étage, magasins secondaires séparés géographiquement, ateliers séparés géographiquement, vétusté de nombreux locaux.....). La commune souhaite donc créer un nouveau CTM avec les surfaces et l'organisation fonctionnelle attendues d'un tel équipement. Au codev4, dans le cadre des études sur le 3ème dépôt de bus, une mutualisation du site, demandée par la Ville, n'avait pas abouti compte tenu des contraintes de celui-ci.

Au codev5, il s'agit de mener une étude de faisabilité urbaine pour la construction d'un nouveau CTM au sein de la ZAC des Quais, sur l'îlot J3.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude de faisabilité

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
 -->Participer à la démarche/au dispositif
 -->Accompagner techniquement une démarche/une étude
 -->Participer aux études
 -->Valider les suites opérationnelles de l'étude
 -->Céder ou acheter le foncier

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SCHEURER FLORE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Fiche n°8

Voie Eymet, aménagement d'une liaison douce - séquence 2

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La liaison douce sur l'itinéraire de l'ancienne voie ferrée reliant Bordeaux à Eymet (24) a vocation à irriguer la plaine de Floirac porteuse de nombreux projets d'urbanisme tels la ZAC des Quais, la ZAC Garonne Eiffel et la Cité du Midi (quartier PRU Joliot Curie). Elle favorisera le développement des modes doux entre ces quartiers et Bordeaux-Bastide. Au Codev4, la séquence 1, longue de 300 mètres de voie verte, a été mise en service en mode provisoire dans l'attente de la liaison de transports en commun dite "Pont à pont".

Objet de la présente fiche, la séquence 2 s'étend du chemin Richelieu à la rue Jules Guesde. Les études ont été réalisées et les travaux ont été engagés au codev4. Il s'agit au codev5 d'achever les travaux sur cette séquence.

La séquence 3 fera l'objet de travaux dans le cadre d'une fiche PEP 4 de la ZAC des Quais.

La séquence 4 a vocation à desservir les quartiers en devenir Gaston Cabannes / Plaine Sud Garonne qui font l'objet d'autres actions codev. En coordination avec celles-ci, elle fait l'objet d'une autre fiche.

Enfin, le programme général a mis en évidence l'intérêt de relier la voie Eymet d'une part à la voie verte existante des quais rive droite de la Garonne, en passant par la zone commerciale Auchan - Vimeney et d'autre part de se raccorder aux aménagements de l'ancienne voie Eymet sur la plaine de Bouliac, au-delà de la rocade. Cette liaison intercommunale fait l'objet d'une fiche commune à Floirac et Bouliac.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser les travaux
-->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 200 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	200 000,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SEREIN MARIE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°9

Voie Eymet, aménagement d'une liaison douce - séquence 4

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La liaison douce sur l'itinéraire de l'ancienne voie ferrée reliant Bordeaux à Eymet (24) a vocation à irriguer la plaine de Floirac porteuse de nombreux projets d'urbanisme tels la ZAC des Quais, la ZAC Garonne Eiffel, et la Cité du Midi (quartier PRU Joliot Curie). Elle favorisera le développement des modes doux entre ces quartiers et Bordeaux-Bastide. Au Codev4, la séquence 1, longue de 300 mètres de voie verte, a été mise en service en mode provisoire dans l'attente de la liaison de transports en commun dite "Pont à pont".

Les séquences 2 et 3 feront l'objet de travaux dans le cadre de 2 autres fiches action du codev 5.

La séquence 4, objet de la présente fiche, a vocation à desservir les quartiers en devenir Gaston Cabannes - Bergès et Floirac - Sud qui font l'objet d'autres actions codev. Les études démarrées au Codev4 se poursuivront au Codev5 en coordination avec ces différents projets.

Enfin, le programme général a mis en évidence l'intérêt de relier la voie Eymet d'une part à la voie verte existante des quais rive droite de la Garonne, en passant par la zone commerciale Auchan - Vimeney et d'autre part de se raccorder aux aménagements de l'ancienne voie Eymet sur la plaine de Bouliac, au-delà de la rocade. Cette liaison intercommunale fait l'objet d'une fiche commune à Floirac et Bouliac.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Mener la concertation
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 200 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	100 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SEREIN MARIE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°10

Voie Eymet Floirac - Bouliac et liaison au quai de la Soys

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

L'ancienne voie ferrée Bordeaux Eymet est porteuse de projets de liaisons de TC et de liaisons douces sur Floirac et Bouliac (respectivement fiches actions n° C051670009, C051670050 et C050650048 ...).

Cet ancien axe est interrompu par la rocade. Pour rétablir la liaison, il est nécessaire d'aménager un «contournement» passant à 2 reprises d'un territoire communal à l'autre, via le chemin de Vimeneu, la route de Latresne (pont de Bouliac), et la rue de la Gabarre.

Cet aménagement, se poursuivant le long du ruisseau de la Jacquotte, permettra également de relier la voie verte existante des quais rive droite en passant par la zone commerciale Auchan – Vimeneu.

Ce projet d'enjeu intercommunal apportera une nouvelle entrée cyclable dans l'agglomération.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser l'étude préliminaire

-->Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)

-->Lever les préalables fonciers

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

-->Mener la concertation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

-->Participer à la démarche/au dispositif

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

-->Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain

-->Mener la concertation

-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	150 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	25 000,00 €
2022	100 000,00 €
2023	25 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

ZZZ_LECLERC EULALIE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°11

PRU Dravemont : Coordination du projet, études et ingénierie, volet logement, volet foncier et fonds de concours

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Le projet de renouvellement urbain est composé de plusieurs axes d'interventions : habitat, équipements, espaces publics, commerces et activités économiques. La présente fiche concerne les interventions liées à la coordination du projet, à l'ingénierie, aux volets logement et foncier, et aux fonds de concours. Elle est complétée par d'autres fiches concernant des interventions sous maîtrise d'ouvrage directe de Bordeaux Métropole.

Volet ingénierie et coordination :

Ce volet comprend les missions de l'accord cadre d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le suivi du projet, ainsi que des études complémentaires nécessaires au projet. Le coût global de ce volet a été estimé à 510 000 € sur la période du CODEV 5 (2021-2023).

- Mission de conseil pour le suivi et la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain (mission d'architecte-urbaniste coordinateur)
- Mission d'élaboration des études programmes pour les espaces publics et les équipements publics
- Appui à l'élaboration des procédures opérationnelles, dont l'élaboration du dossier de DUP
- Appui aux démarches de concertation
- Mission d'OPCU et d'OPCIC
- Mission d'évaluation in itinere du PRU.

Un cofinancement de la ville de Floirac sera demandé sur certaines de ces études selon le règlement d'intervention en vigueur.

Bordeaux Métropole finance également l'investissement et l'ingénierie de la « Maison des Initiatives » qui est un espace ressource implanté sur le quartier dédié au projet de renouvellement urbain.

Fonds de concours :

- Participation de Bordeaux Métropole au financement du projet d'enfouissement de la ligne à Haute Tension à hauteur de 800 000 € sur la durée du CODEV 5 (démarrage des travaux en 2021).
- Participation de Bordeaux Métropole au financement du nouveau centre commercial sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) à hauteur de 285 774 € sur la durée du CODEV 5 (démarrage des travaux en 2022).
- Participation de Bordeaux Métropole au financement de l'opération de diversification économique des pieds d'immeubles de la résidence Blaise Pascal Corneille (mobilisation du règlement d'intervention habitat : montant et calendrier à définir).
- Participation de Bordeaux Métropole pour le cofinancement de la construction de l'Équipement majeur (pôle social et culturel) sous maîtrise d'ouvrage de la Ville. Mobilisation à prévoir sur le prochain règlement d'intervention habitat politique de la ville après validation. Les études de maîtrise d'œuvre pourraient démarrer en 2022.

Volet foncier :

Mise en œuvre des procédures foncières liées au projet de renouvellement urbain en lien avec les services fonciers de Bordeaux Métropole, dont une enveloppe de 2 700 000 € pour des acquisitions foncières à l'échelle du contrat. Les actions foncières à mener sur la période du CODEV 5 sont les suivantes :

- Centre commercial : acquisitions des cellules de la copropriété, mise en œuvre de la procédure de DUP, de l'enquête parcellaire et des procédures d'expropriation, transfert des baux commerciaux sur la nouvelle offre de locaux disponible, démolition de la galerie.
- Cession de foncier avec déclassement si nécessaire, dont foncier du nouveau plot commercial et foncier nécessaire à l'implantation du nouveau magasin Lidl.
- Acquisitions de foncier nécessaire au programme notamment la requalification des espaces publics.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser les études préalables
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Lancer la DUP
- >Mener la concertation
- >Accompagner financièrement le programme
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer aux négociations
- >Valider le programme
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Mener la concertation
- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts, ...)

métropolitains en vigueur

-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

compétences (éclairage public, espaces verts, L

-->Formaliser la demande de financement

Accusé de réception - exécutoire

Réception par le préfet : 06/12/2022

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	4 348 564,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 348 564,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	1 211 367,00 €
2022	1 767 887,00 €
2023	1 369 310,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

BASCOU LUDIVINE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT -
HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Clôture de l'opération							

Fiche n°12

Avenant 2022 (Modification) : PRU Dravemont : nouveau groupe scolaire "Camus-Mauriac" ; mise en état correct/extension

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de Dravemont, l'école élémentaire Camus et l'école maternelle Mauriac font l'objet d'une mise en état correct et d'une reconfiguration. Le plan guide (fin 2017) estime le besoin du nouveau groupe scolaire à 7 classes de maternelle et 10 classes d'élémentaire + 2 salles plurivalentes à transformer en 2 classes supplémentaires selon les besoins futurs, soit 19 classes. L'implantation du nouveau groupe scolaire se fera sur la parcelle de l'actuelle école maternelle Mauriac. La ville prend en charge deux classes communales supplémentaires qu'elle a demandées.

Avenant 2022 : Actualisation du calendrier, mise à jour des financements.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux
 -->Réceptionner les travaux
 -->Mise en état correct des écoles : Transfert automatique à la ville à la fin des travaux

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
 -->MEC : transfert automatique de l'école à la ville à la fin des travaux
 -->Accompagner financièrement le programme
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	12 946 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	12 946 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	6 720 000,00 €
2022	6 166 000,00 €
2023	60 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

MUTTERLEIN CHRISTOPHE

Direction en charge de l'action :

CAB - DIRECTION DES BÂTIMENTS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : transfert après travaux (lendemain de livraison)							

Fiche n°13

PRU Dravemont : Aménagement de la traversée Est-Ouest

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain de Dravemont, Bordeaux Métropole s'engage à réaliser les aménagements des espaces publics de l'axe structurant Est-Ouest. Cet aménagement sera réalisé par phases en tenant compte de l'avancement des différents projets, équipement majeur, commerces, parc du rectorat, parvis de l'école, etc..

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Valider le programme
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	5 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	500 000,00 €
2022	500 000,00 €
2023	1 000 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DUMAS GAËTAN

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°14

PRU Dravemont : Etude programme équipement majeur

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de Dravemont, les équipements publics présents sur le quartier doivent être reconfigurés.

La construction d'un équipement neuf, regroupant notamment le Centre social, la médiathèque et l'école de musique et de danse, a été inscrite dans le plan guide du projet de renouvellement urbain et dans la convention pluriannuelle avec l'ANRU.

La maîtrise d'ouvrage de cet équipement est communale.

Les études de pré-programme et de programme font partie des missions de l'accord-cadre d'AMO sur le projet de renouvellement urbain de Dravemont porté par Bordeaux Métropole. Les dépenses afférentes sont intégrées dans la fiche "Projet de renouvellement urbain Dravemont : Coordination du projet, études et ingénierie, volet logement, volet foncier et fonds de concours ».

Une réflexion est en cours sur une utilisation provisoire des locaux de l'école Albert Camus une fois le nouveau groupe scolaire de Dravemont construit, en vue d'y installer des activités participant à la préfiguration de l'équipement majeur en attendant sa livraison.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme
-->Lever les préalables fonciers
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer aux études
-->Réaliser l'opération
-->Valider le programme
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

BASCOU LUDIVINE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : transfert après travaux (lendemain de livraison)							

Fiche n°15

**PRU Dravemont : Espaces publics/ Mandat/ Espaces publics
secteur Ouest**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Espaces publics conduits sous mandat de maîtrise d'ouvrage par SETEC

Le projet urbain redessine une trame d'espaces publics qui associe : desserte plus claire des différentes entités du quartier, valorisation des espaces paysagers, continuité et confort des parcours, création ou requalification de lieux de détente ou de rencontre (squares et parcs, parvis des équipements, devant des commerces, ...).

> la reprise des rues Molière (secteur 2) et Corneille (secteur 3)

> la reprise de la rue Dubedout (secteur 1)

> le réaménagement de la rue Blaise Pascal (secteurs 4+10+11+15)

> la séquence autour de l'équipement majeur (secteurs 12A + 17)

La procédure de Déclaration d'Utilité Publique de la galerie commerciale doit être enclenchée au 2ème semestre 2021. La maîtrise foncière du centre commercial et sa démolition conditionnent les phases suivantes du projet (équipement majeur)

Les travaux pourront avoir lieu si les préalables sont levés.

Le financement de ces espaces publics mobilisera 5% du FIC communal, en complément des crédits Direction de l'Habitat (95%).

Lorsque les espaces publics ont été confiés à une maîtrise d'ouvrage déléguée, les frais de maîtrise d'ouvrage sont estimés à 10% du coût total des travaux (y compris coût du mandataire).

L'acquisition et la démolition de la galerie, avec la traversée Est Ouest et le square Allende, mobilisent une subvention de l'ANRU à hauteur de 10% pour Bordeaux Métropole, soit 574 200 €, pour un montant de travaux subventionnables de 5 685 900 € HT.

La rue Blaise Pascal (secteurs 4+10+11+15) mobilise également une subvention de l'ANRU à hauteur de 10% pour Bordeaux Métropole, soit 168 591,90 €, pour un montant de travaux subventionnables de 1 685 619 € HT.

Un protocole foncier, en cours d'élaboration en 2021, porté par la Direction de l'Habitat, permettra d'identifier et de quantifier les fonciers mutables, afin d'en clarifier l'usage, notamment en termes d'espaces publics, de voirie et de stationnement résidentielisé. Il engagera les différents propriétaires fonciers signataires. Le coût foncier des opérations pourra être précisé à la signature de ce protocole.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Mener la concertation
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 400 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 400 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	450 000,00 €
2023	450 000,00 €
2024	500 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

PAULINE-LEMPEREUR VIOLAINE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°16

PRU Dravemont : Espaces publics/ Mandat/ Espaces publics du secteur Centre

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Espaces publics conduits sous mandat de maîtrise d'ouvrage par SETEC

Le projet urbain redessine une trame d'espaces publics qui associe : desserte plus claire des différentes entités du quartier, valorisation des espaces paysagers, continuité et confort des parcours, création ou requalification de lieux de détente ou de rencontre (squares et parcs, parvis des équipements, devant des commerces, ...).

- > le réaménagement de la rue Jules Verne (secteur 6 du plan guide)
- > le réaménagement de la rue Salvador Allende (secteur 21A et 21B)
- > la reprise de la rue entre le P+R et le centre commercial (secteur 20)

La livraison du nouveau parc relais (ouverture en novembre 2021) et celle du centre commercial prévue au 1er semestre 2023 rythmeront la finalisation des espaces publics avoisinants.

Les travaux pourront avoir lieu si les préalables sont levés.

Le financement de ces espaces publics mobilisera 5% du FIC communal, en complément des crédits Direction de l'Habitat (95%).

Lorsque les espaces publics ont été confiés à une maîtrise d'ouvrage déléguée, les frais de maîtrise d'ouvrage sont estimés à 10% du coût total des travaux (y compris coût du mandataire).

Un protocole foncier, en cours d'élaboration en 2021, porté par la Direction de l'Habitat, permettra d'identifier et de quantifier les fonciers mutables, afin d'en clarifier l'usage, notamment en termes d'espaces publics, de voirie et de stationnement résidentialisé. Il engagera les différents propriétaires fonciers signataires. Le coût foncier des opérations pourra être précisé à la signature de ce protocole.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Mener la concertation
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 330 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 330 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	230 000,00 €
2023	1 100 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

PAULINE-LEMPEREUR VIOLAINE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°17

PRU Dravemont : Espaces Publics/ Mandat/ Espaces publics du secteur Est

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Espaces publics conduits sous mandat de maîtrise d'ouvrage par SETEC

Le projet urbain redessine une trame d'espaces publics qui associe : desserte plus claire des différentes entités du quartier, valorisation des espaces paysagers, continuité et confort des parcours, création ou requalification de lieux de détente ou de rencontre (squares et parcs, parvis des équipements, devant des commerces, ...).

> rue Colette (secteur 7 du plan guide)

> rue Voltaire (secteur 8)

> rue François Mauriac (secteur 9)

Les travaux pourront avoir lieu si les préalables sont levés.

Le financement de ces espaces publics mobilisera 5% du FIC communal, en complément des crédits Direction de l'Habitat (95%).

Lorsque les espaces publics ont été confiés à une maîtrise d'ouvrage déléguée, les frais de maîtrise d'ouvrage sont estimés à 10% du coût total des travaux (y compris coût du mandataire).

Un protocole foncier, en cours d'élaboration en 2021, porté par la Direction de l'Habitat, permettra d'identifier et de quantifier les fonciers mutables, afin d'en clarifier l'usage, notamment en termes d'espaces publics, de voirie et de stationnement résidentielisé. Il engagera les différents propriétaires fonciers signataires. Le coût foncier des opérations pourra être précisé à la signature de ce protocole.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Mener la concertation
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	200 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	90 000,00 €
2023	110 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

PAULINE-LEMPEREUR VIOLAINE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°18

PRU Joliot Curie : Coordination, partenariat, volet logement et fonds de concours

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Une mission d'actualisation du projet urbain de Joliot Curie a été lancée par Bordeaux Métropole fin 2016. Cette mission confiée à l'agence AUC a permis d'aboutir à un plan guide finalisé en 2018. Celui-ci a servi de base à l'élaboration et la négociation de la convention pluriannuelle avec l'ANRU dans le cadre du NPNRU qui a été signée en avril 2020.

Dans le cadre de la mission de plan guide, le programme d'actions est désormais arrêté.

La présente fiche concerne uniquement les interventions liées à la coordination du projet, à l'ingénierie, aux volets logement et foncier, et aux fonds de concours.

Elle est complétée par d'autres fiches concernant des interventions sous maîtrise d'ouvrage directe de Bordeaux Métropole. Afin de relier facilement ces dernières au projet global, le titre de chacune est précédé de la mention « PRU Joliot Curie ».

1. Volet habitat :

Participation à la réhabilitation des tours 1&2 et du bâtiment C de la cité Blanche (CDC Habitat) pour un montant de 2M€ (début des travaux fin 2021), via le règlement d'intervention RU.

Participation à la réhabilitation de la tour Epicea de la cité Sellier (Domofrance) pour un montant à définir via le règlement d'intervention RU.

Participation à la reconstitution de l'offre pour les tours Cédre et Thuya (72 logements) de la cité Sellier (Domofrance) pour un montant à définir via le règlement d'intervention RU.

2. Volet ingénierie et coordination

Le coût global des études nécessaires au projet (dont AMO architecte coordinateur, OPCU, évaluation, procédures réglementaires) a été estimé à 2,3 M€ sur la durée du projet, dont 931 K€ sur la période du CODEV 5. Un cofinancement des communes de Bordeaux, Cenon et Floirac sera demandé pour certaines de ces études, selon le règlement d'intervention en vigueur.

3. Volet équipements en superstructure :

Participation de Bordeaux Métropole au titre de la politique de la ville pour le cofinancement de la construction du pôle culturel (1M€) dont les études de MOE pourraient démarrer en 2023 (estimation travaux : 11 M€).

Participation de Bordeaux Métropole au titre du RI RU PDV sur la reconstruction de la salle Sellier

Participation de Bordeaux Métropole au titre du RI RU PDV sur l'aménagement de l'estacade SNCF à Cenon

Participation de Bordeaux Métropole pour l'école Camille Maumey à Cenon

4. Volet voiries et espaces publics :

Les interventions sous maîtrise d'ouvrage directe de Bordeaux Métropole feront l'objet de fiches spécifiques suivant le programme d'actions détaillé. En termes de voirie, d'ores et déjà, des fiches sont prévues pour la fin des études de maîtrise d'œuvre du boulevard Joliot Curie et du carrefour de l'Entre 2 Mers, pour la fin des travaux de la rue Rivière et pour les études des voiries de desserte du quartier de la Benaugue.

A Cenon, des fiches sont prévues pour les espaces publics de quartier et des voiries structurantes comme la rue Anatole France, la voie verte, etc.

A Floirac, des fiches sont prévues pour des espaces publics de quartier (notamment l'îlot "Carmen") et des voiries structurantes (notamment l'avenue Cassagne, la rue Giret, la rue Jean Jaurès, le chemin Richelieu...).

Bordeaux Métropole agira dans le cadre d'une délégation de MOA pour le compte des communes sur des travaux de leurs compétences (éclairage public notamment).

Pour info, la clé de répartition financière est suivante : 95% budget RU (dir Habitat), 5% FIC. Les éventuels travaux d'enfouissement de réseaux seront pris en charge sur

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)

-->Lever les préalables fonciers

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

-->Mener la concertation

-->Réaliser le projet (phase PRO/POE)

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

-->Participer à la démarche/au dispositif

-->Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement

-->Participer aux études

-->Valider le programme

-->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)

-->Valider l'étude

-->Valider les études réalisées par le délégataire

-->Lancer des consultations

-->Réaliser les travaux

-->Réceptionner les travaux

-->Assurer une veille foncière

-->Céder ou acheter le foncier

-->Aider à la commercialisation des lots

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

-->Réaliser la prestation

-->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

-->Valider le programme

-->Valider les suites opérationnelles de l'étude

-->MEC : transfert automatique de l'école à la ville à la fin des travaux

-->Céder ou acheter le foncier

-->Accompagner financièrement le programme

-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	141 348 998,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	5 331 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	2 647 691,00 €
2022	1 000 000,00 €
2023	1 000 000,00 €
2024	683 309,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

PICAMAL SOPHIE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Clôture de l'opération							

Fiche n°19

PRU Joliot Curie : Espaces publics/ Mandat/ Etudes

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Espaces publics conduits par ARTELIA sous mandat de maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole, au travers de son mandataire, engagera les études selon l'état d'avancement de l'opération globale de renouvellement urbain, sur les espaces publics suivants:

- > Avenue René Cassagne
- > Réaménagement de la rue Jean Jaurès
- > Réaménagement de la rue Louis Latimier
- > Réaménagement du chemin Richelieu
- > Création de la desserte de la Cité du Midi vers chemin Richelieu
- > Cours Gambetta prolongé par la rue Roger Salengro
- > Réaménagement de la rue Roger Salengro

Les travaux pourront avoir lieu si les préalables sont levés.

Le financement de ces espaces publics mobilisera 5% du FIC communal, en complément des crédits Direction de l'Habitat (95%).

Lorsque les espaces publics ont été confiés à une maîtrise d'ouvrage déléguée, les frais de maîtrise d'ouvrage sont estimés à 10% du coût total des travaux (y compris coût du mandataire).

Un protocole foncier, en cours d'élaboration en 2021, porté par la Direction de l'Habitat, permettra d'identifier et de quantifier les fonciers mutables, afin d'en clarifier l'usage, notamment en termes d'espaces publics, de voirie et de stationnement résidentielisé. Il engagera les différents propriétaires fonciers signataires. Le coût foncier des opérations pourra être précisé à la signature de ce protocole.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)

Niveau engagement Commune :

- >Participer aux études
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	800 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	800 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	400 000,00 €
2023	400 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

PAULINE-LEMPEREUR VIOLAINE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°20

PRU Joliot Curie : Espaces publics/ Mandat/ Etudes et travaux

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Espaces publics conduits par ARTELIA sous mandat de maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole, au travers de son mandataire, engagera les études et les travaux selon l'état d'avancement de l'opération globale de renouvellement urbain, sur les espaces publics suivants:

- > création de la voie verte entre les rues Marcelin Berthelot et Jean Jaurès
- > requalification de la rue Alfred Giret
- > aménagement de l'îlot Carmen

Les travaux pourront avoir lieu si les préalables sont levés.

Le financement de ces espaces publics mobilisera 5% du FIC communal, en complément des crédits Direction de l'Habitat (95%).

Lorsque les espaces publics ont été confiés à une maîtrise d'ouvrage déléguée, les frais de maîtrise d'ouvrage sont estimés à 10% du coût total des travaux (y compris coût du mandataire).

Un protocole foncier, en cours d'élaboration en 2021, porté par la Direction de l'Habitat, permettra d'identifier et de quantifier les fonciers mutables, afin d'en clarifier l'usage, notamment en termes d'espaces publics, de voirie et de stationnement résidentialisé. Il engagera les différents propriétaires fonciers signataires. Le coût foncier des opérations pourra être précisé à la signature de ce protocole.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Participer aux études
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Mener la concertation
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 160 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 160 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	260 000,00 €
2023	900 000,00 €
2024	1 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

PAULINE-LEMPEREUR VIOLAINE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°21

OIM Rive Droite - PRU Joliot Curie - Accompagnement au développement d'activités ESS - devenir du site 29 chemin Richelieu (ex-TMH)

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole a acquis l'ancien site TMH situé à l'articulation entre le quartier en rénovation urbaine de la Cité du Midi et la voie Bordeaux-Eymet. Ce site est concerné par le projet de liaison entre la Cité du Midi et le chemin Richelieu. Suite à la mise en péril du bâtiment accueillant La Coopérative des Tiers depuis juillet 2017, et au projet de démolition, il conviendra d'accompagner le développement de projets sur ce site, avec une volonté de prioriser des activités relevant du champs de l'économie sociale et solidaire (ESS).

La Mission Animation Economique du PTRD accompagne ce projet sur le volet ingénierie et animation économique, en lien étroit avec la mission du PRU Joliot Curie de la DHPV.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Initier la démarche
-->Mener la concertation
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Valider le programme
-->Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	10 000,00 €
2022	15 000,00 €
2023	15 000,00 €
2024	10 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DUBOIS HELENE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°22

Avenant 2022 (Suppression) : OIM Rive Droite - Accompagnement à la relocalisation de la Coopérative des Tiers Lieux

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Depuis plusieurs années, la Coopérative des Tiers Lieux était accueillie, via un bail temporaire, sur l'ancien site TMH acquis par Bordeaux Métropole en vue du projet de rénovation urbaine Joliot Curie. Ce site est concerné par un projet de liaison entre la Cité du Midi et le chemin Richelieu. Par ailleurs, le bâtiment a été déclaré sinistré fin 2020 et il a été décidé de le démolir ainsi que ses annexes. L'objet de la présente fiche est l'accompagnement, par la Mission Animation Economique (MAE) du PTRD, de la Coopérative des Tiers lieux dans son projet de relocalisation.

Avenant 2022 : fiche supprimée car le partenaire ne souhaite pas être relocalisé sur Floirac.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	15 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	15 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	5 000,00 €
2022	5 000,00 €
2023	5 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DUBOIS HELENE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°23

OIM Rive Droite - Accompagnement au projet d'agriculture urbaine du secteur du Canon

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La ville de Floirac a réorienté la vocation du site du Canon vers de l'agriculture urbaine, avec l'appui de la direction de la Nature. Sur l'année 2021, le projet agroenvironnemental sera étudié (études agroenvironnementales et hydrauliques).

Bordeaux Métropole confie la gestion d'une partie de ce foncier métropolitain à la commune, tout en continuant à suivre les études et les échanges relatifs à la conception du projet agro-environnemental en lui-même. L'accompagnement de Bordeaux Métropole passera par de l'ingénierie et du conseil (dossiers réglementaires, volet agronomique, gestion d'espaces naturels, etc.) et par une participation financière aux futurs investissements et études, tels qu'ils seront déterminés au cours de l'année 2021 et du premier semestre 2022.

L'objectif final du projet est d'installer une activité agricole, compatible avec les enjeux environnementaux du secteur (espèces protégées et zones humides déjà identifiées) et permettant l'approvisionnement local, notamment de la restauration collective communale. Ce secteur s'inscrit notamment dans le programme "Quartiers fertiles" porté par le GPV Rive Droite.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Participer à l'étude
-->Signer une convention
-->Accompagner financièrement le programme
-->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude
-->Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement
-->Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
-->Accompagner financièrement le programme
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	320 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	80 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	10 000,00 €
2023	65 000,00 €
2024	5 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SUFFRAN YVES

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Association
-->Autres
-->Grand Projet de Ville

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°24

**OIM Rive Droite - Gaston Cabannes - secteur Sud -
aménagement du carrefour Cabannes - futur barreau Bergès**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Les services métropolitains pilotent la réalisation d'un carrefour giratoire au croisement de la rue Aristide Bergès et de l'avenue Gaston Cabannes.

Les études opérationnelles se poursuivent en concertation avec les entreprises du secteur. Après la finalisation des études préliminaires fin 2020, la phase AVP sera réalisée en 2021. Puis, en fonction de la finalisation de la levée des préalables, les travaux seront réalisés en coordination avec la création du nouveau barreau Bergès.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
 -->Lever les préalables fonciers
 -->Réaliser les études d'avant projet (AVP)
 -->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
 -->Réaliser les travaux
 -->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Mener la concertation
 -->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	450 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	450 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	150 000,00 €
2022	150 000,00 €
2023	150 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

BERNARD MATHIEU

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE
L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°25

**OIM Rive Droite - Gaston Cabannes - Secteur Sud -
prolongement de l'avenue Aristide BERGES**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Sur la base des études préliminaires réalisées, Bordeaux Métropole pilotera la finalisation des études opérationnelles du prolongement de la rue Aristide Bergès jusqu'à la rue Gaston Cabannes. La réalisation des travaux de prolongement de la rue Aristide Bergès pourra être confirmée une fois les préalables fonciers (DUP) et environnementaux levés.

Les services métropolitains et la ville accompagnent en parallèle le projet de développement de la société Air Liquide qui pourrait voir son accès desservi par ce nouveau barreau.

Dans ce cadre, le montant des acquisitions foncières auprès de RTE nécessaires au projet de développement a été inscrit au budget du PTRD pour l'année 2021. Ces terrains feront soit l'objet d'une acquisition en direct par Air Liquide, si le projet de développement de l'entreprise se confirme, soit seront acquis par Bordeaux Métropole pour développer un projet économique.

L'acquisition des bâtiments de la ZA Pinel (rue de Pinel) prévue à l'étude pré-opérationnelle pourrait également être réalisée par voie de préemption en 2021/2022.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)

-->Lever les préalables fonciers

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

-->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)

-->Réaliser les travaux

-->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Mener la concertation

-->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 300 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 300 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	400 000,00 €
2022	1 400 000,00 €
2023	500 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

BERNARD MATHIEU

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°26

OIM Rive Droite - Voie Bordeaux Eymet - Projet de réhabilitation et lancement d'un AMI sur le site de l'ancienne Gare de la Souys

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole est propriétaire de l'ancienne Gare de la Souys. La Ville de Floirac est régulièrement sollicitée par des porteurs de projet et souhaite organiser la revalorisation de ce site, idéalement situé le long de la voie Bordeaux-Eymet en hyper centre ville.

Les études de TC de la ligne Pont à Pont et le diagnostic de structure du bâtiment ont permis de valider le maintien de celui-ci. Afin de pouvoir accueillir des activités sur ce site, le lancement d'un appel à manifestation sera programmé en 2022, et dès que le bâtiment sera réhabilité

Les services métropolitains pourraient s'appuyer sur une assistance à maîtrise d'ouvrage pour réaliser l'appel à manifestation d'intérêt.

La conduite d'opération des travaux de remise aux normes du bâtiment et de sa réhabilitation est prise en charge par la Direction des bâtiment de Bordeaux Métropole.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche
 -->Réaliser l'étude
 -->Lancer des consultations
 -->Réaliser les travaux
 -->Réceptionner les travaux
 -->Signer une convention

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
 -->Participer à la démarche/au dispositif
 -->Accompagner techniquement une démarche/une étude
 -->Valider le programme
 -->Mener la concertation
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	470 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	470 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	70 000,00 €
2022	200 000,00 €
2023	200 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DUBOIS HELENE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Association
 -->Bordeaux Métropole
 -->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : transfert après travaux (lendemain de livraison)							

Fiche n°27

OIM Rive Droite - Relocalisation de l'association "Hauts de Garonne Développement - Bureaux et pépinière

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Le CIF, Centre d'Innovation et de Formation réunit en un même lieu à Floirac l'association Hauts de Garonne Développement (HDGD), chargée d'animer et coordonner le développement économique du territoire de la rive droite, le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) ainsi que Initiatives Gironde (association de financement et soutien à la création d'entreprises).

Or, le Département de la Gironde cédant le site, ces associations (bureaux et locaux d'activités de la pépinière d'entreprises) doivent se relocaliser. Une solution est recherchée sur la ZAC des Quais.

La Ville sollicite de Bordeaux Métropole l'accompagnement et le soutien au déménagement de Hauts de Garonne Développement et des associations connexes.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Participer aux négociations
-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

LOUSSOUARN STEPHANE

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°28

OIM Rive Droite - Plan de Mobilité Inter-Entreprises (PMIE)

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Mise à disposition d'un outil de diagnostic Plan de Mobilité-Employeur auprès des entreprises pour préfigurer un futur Plan de Mobilité Inter-Entreprises

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	30 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	20 000,00 €
2023	10 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

AUMONT EMILIE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Association

-->Autres

-->Commune

-->Grand Projet de Ville

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°29

Avenant 2022 (Modification) : OIM Rive Droite - Projet de redéploiement des conciergeries solidaires sur la Rive droite

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

La Conciergerie Solidaire propose aux entreprises et à leurs collaborateurs ainsi qu'aux habitants des quartiers, un service de conciergerie de proximité. Entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire; la conciergerie solidaire favorise également l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Ainsi, son activité de Conciergerie sert de support à l'insertion et à l'action sociale. Ce modèle d'activité et d'animation proposée par la CS intervient également dans le cadre du renouvellement du centre-bourg de Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que dans l'animation du projet de résidence intergénérationnelle souhaitée par la commune. La MAE accompagne en ingénierie cette action de déploiement du modèle de la CS sur les communes de la RD (5 communes en expérimentation).

Avenant 2022 : mise à jour des crédits (10 000€ par commune sur la durée du contrat).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche
-->Réaliser l'étude de faisabilité
-->Établir le programme
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	40 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	40 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	15 000,00 €
2022	25 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DUBOIS HELENE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°30

Plaine Sud Garonne

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Etude de renouvellement urbain faisant suite au concours "Européen 15 - ville productive". Achèvement de l'étude fin 2021. Engagement de la phase pré-opérationnelle (préalables environnementaux et fonciers, AMO urbain, aménagements provisoires).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune :

-->Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	500 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	500 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	240 000,00 €
2022	60 000,00 €
2023	200 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SCHEURER FLORE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Grand Projet de Ville

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Fiche n°31

OIN - Secteur Souys - Nord de la ZAC Garonne-Eiffel

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Le projet Garonne-Eiffel se développe en rive droite de la Garonne face au projet Bordeaux Saint-Jean Belcier. Il affirme la même ambition de reconquête du fleuve et de ses rives, de densification du cœur d'agglomération et de développement d'un quartier d'affaires à vocation européenne. La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) s'étend sur un territoire de 127 ha avec 88 ha sur Bordeaux et 39 ha sur Floirac. Sur Floirac, il s'agit du secteur Souys-Nord, du secteur des Etangs, du Parc Eiffel et des franges nord du parc. Les avant-projets sur les espaces publics et le parc Eiffel, commun à Bordeaux, à rendre en 2021 par l'EPA Bordeaux Euratlantique ainsi que la définition des premiers ilots à construire aboutiront au passage de l'opération en phase opérationnelle sur ce contrat.

Le projet prévoit des équipements publics, notamment un groupe scolaire demandé par la commune.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SEREIN MARIE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

EPA Bordeaux Euratlantique

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°32

Etude de faisabilité de l'installation d'un pôle économique numérique

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre de la ZAC Garonne Eiffel, il est proposé d'étudier la faisabilité d'implanter un pôle numérique. Lié à la cité numérique de Bègles, ce pôle pourrait s'envisager dans la halle Desse. Les acteurs sont aussi à identifier / faire émerger (French Tec ou autre association). Ce projet pourrait permettre d'intégrer un espace numérique à destination de la communauté éducative et ouvert sur le quartier.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser l'étude de faisabilité
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Valider les suites opérationnelles de l'étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	30 000,00 €
2022	20 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

MIAUD YVES

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Association
-->Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : transfert après travaux (lendemain de livraison)							

Fiche n°33

Etudes opérationnelles d'installation de pontons

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Etudes préliminaires pour l'installation de pontons dans le cadre du schéma global de réflexion sur le fleuve. Cette fiche concerne la réalisation d'études sur l'implantation d'un réseau d'une vingtaine pontons sur l'agglomération ainsi que la réalisation des éventuels travaux préliminaires. Les travaux de réalisation des pontons seront validés dans le cadre du schéma directeur des équipements fluviaux.

Il s'agit pour Floirac d'un ponton devant le site de la salle de spectacle "ARENA".

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude de faisabilité
 -->Réaliser l'étude préliminaire
 -->Prendre la confirmation de décision de faire
 -->Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
 -->Lever les préalables fonciers

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 100 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 100 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	500 000,00 €
2023	500 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

NEMERY LAURENT

Direction en charge de l'action :

DCF - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION TOURISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : transfert après travaux (lendemain de livraison)							

Fiche n°34

Coordination Plaine Rive Droite

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

La Plaine Rive Droite est un territoire intercommunal (Bordeaux, Bouliac, Cenon, Floirac, Lormont) de 1 000 ha, sur le méandre de la Garonne, en cœur de métropole, en très forte mutation et particulièrement exposé aux aléas (inondation, pollutions). Les principes d'aménagement entre Garonne et coteaux ne sont aujourd'hui plus d'actualité. Il est proposé de réinterroger ces orientations en associant l'ensemble des communes de la plaine autour d'un récit territorial qui puisse aborder les questions de continuités paysagères, de mobilité ou d'économie circulaire...

Il ne s'agit pas d'une étude complémentaire mais de l'animation d'une gouvernance politique, d'une coordination des projets en cours et de lignes directrices d'aménagement afin de bien articuler l'ensemble des actions publiques et privées : les coups partis, les opérations réalisables dans le temps du mandat et les actions sur le plus long terme à une échelle intercommunale.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Initier la démarche

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	200 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	100 000,00 €
2023	50 000,00 €
2024	50 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SCHEURER FLORE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°35

Atelier Garonne

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Atelier d'experts (urbaniste, paysagiste, architecte, patrimoine, environnement) pour la cohérence et la qualité des projets sur les rives de la Garonne en faveur de la valorisation de ce bien commun. Il constitue un outil d'aide à la décision en matière de respect de la valeur patrimoniale de Bordeaux-port de la lune et au-delà de la valeur patrimoniale de la Garonne et son réseau hydrographique.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	60 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	60 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	20 000,00 €
2022	20 000,00 €
2023	20 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SCHEURER FLORE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°36

Avenant 2022 (Création) : RI Nature : Lutte contre les îlots de chaleur, réaménagement de l'Esplanade des Libertés

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

L'Esplanade des Libertés fait partie des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et bénéficie d'une situation particulière dans le Bas Floirac, permettant des usages plébiscités entre quartiers résidentiels et équipements publics. Or, les choix d'aménagements passés ne sont que partiellement satisfaisants, avec des choix de revêtement et une faiblesse de végétation sur le site qui participent à faire de l'Esplanade un véritable îlot de chaleur urbain lors des périodes très ensoleillées. Ce constat se renforce d'année en année avec des épisodes caniculaires plus fréquents et dans un contexte de réchauffement climatique. Pour garantir la vie de cet espace quelle que soit la saison, la ville souhaite réaménager l'Esplanade des Libertés en créant un îlot de fraîcheur, élément essentiel de l'urbanisme résilient.

Les postes de dépenses du projet éligibles au RI Nature-Agriculture sont les suivants :

- Création d'un îlot de fraîcheur : Dés-imperméabilisation de 20% de la surface de l'esplanade, végétalisation de cette dernière
- Amélioration des axes de circulation et des accès à l'Esplanade. Mise en place de protection contre les usages déviants de ces cheminements.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- >Réaliser l'étude
- >Réaliser l'opération
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	500 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	125 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	125 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

GENOT ELISE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°37

Parc des Coteaux - Etude et réalisation de l'aménagement du Fil Vert sur le site de Sybirol- phase 2b

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Les sites de l'Observatoire et de Sybirol constituent un maillon important de la continuité écologique du Parc des Coteaux. En 2016, dans le cadre de la mise en valeur du Domaine de Sybirol et du Parc des Coteaux, une étude du patrimoine paysager, de la biodiversité et des usages potentiels sur le domaine pour une ouverture ponctuelle au public a été lancée. Achevée en 2017, cette étude a également pris en compte les continuités pédestres potentielles sur une prolongation du "fil vert " phase 1, réalisée en 2014, et les différentes possibilités de raccordement entre le haut et le bas Floirac par Sybirol.

La première partie du projet (Séquence 2 - Fil vert Sybirol) sur les coteaux de Sybirol étant à présent finalisée, il convient d'engager la seconde partie de ce projet, depuis l'avenue Pasteur pour aboutir sur le boulevard de l'entre-deux mers/ pénétrante, de manière à créer la liaison pour se raccorder à Cenon. Sur la base du programme réalisé en 2018 et la levée de cette phase optionnelle inscrite au marché de maîtrise d'oeuvre, les études et travaux se réaliseront en 2021-2022.

Fil vert 2b: études MOE et travaux : de l'entrée Pasteur au boulevard de l'entre- deux -mers)

Les aménagements intégreront les préconisations du plan de gestion du Parc des Coteaux achevé en 2017. Le Pôle Territorial Rive Droite assurera, dans le cadre de la mutualisation paysage/espaces verts, la conduite d'opération pour le compte de la Commune maître d'ouvrage, et l'assistera pour le montage des dossiers de subventions (Bordeaux Métropole au titre du RI nature, Conseil Départemental, Feder, DRAC ...). Le montant de l'opération communale globale (part études et travaux) est estimé à 1.354.000 €.TTC. La phase 2 b est estimée à 450 000 € TTC, études et travaux. Le montant de participation de Bordeaux Métropole est estimé à un maximum de 225 000 € au cas où aucun autre financement ne serait accordé par la DRAC et le département. Le montant de la participation du RI Nature (50% max du montant restant à charge de la ville) sera établi dès lors que les engagements de l'ensemble des co-financeurs seront stabilisés.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
-->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'étude
-->Réaliser l'opération
-->Mener la concertation
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	450 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	225 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	225 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

WERTHEIMER PASCALE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

-->Conseil départemental

-->Conseil Régional

-->Etat

-->Grand Projet de Ville

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°38

Parc des coteaux - Valorisation paysagère et des usages du site de l'Observatoire

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Depuis janvier 2017, le site de l'Observatoire n'est plus occupé. A défaut de possibilité d'un usage immédiat et pérenne du site, l'Université de Bordeaux privilégie la Ville comme partenaire clé de la cogestion du site pendant une période allant de trois à quatre années (renouvelable).

La vision à plus long terme permet quant à elle d'envisager de donner au site de l'Observatoire une réelle identité métropolitaine dont la gestion pérenne est à travailler en mode partenarial, pendant la durée de la cogestion du site. Site majeur du Parc des Coteaux, l'Observatoire, à travers son ouverture au public et la mise en place d'actions de médiation diverses, confirmera sa dimension métropolitaine et notamment son potentiel touristique. D'ores et déjà, le caractère naturellement attractif du site permet de confirmer sa vocation et son usage liés à son intérêt scientifique, patrimonial, naturel et culturel. La réflexion pourra se mener pour rendre visible le site et les événements qui s'y déroulent.

Bordeaux Métropole s'engage à accompagner la commune pour définir le devenir du site à court et moyen terme ainsi que le pilotage et le montage financier du projet retenu. Selon le projet piloté par la ville, Bordeaux Métropole apportera son fonds de concours en application des RI concernés.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Signer une convention
 -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
 -->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
 -->Participer à la démarche/au dispositif
 -->Participer aux négociations
 -->Signer une convention
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

ZZZ_LECLERC EULALIE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Association
 -->Bordeaux Métropole
 -->Conseil départemental
 -->Conseil Régional
 -->Etat
 -->Grand Projet de Ville

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°39

Secteur Paul Gros/Gambetta - adaptation et accompagnement de la mise en oeuvre du plan-guide

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Le secteur Paul Gros, constitué d'un tissu mixte d'activités et de logements, présente un fort potentiel de renouvellement urbain, en continuité géographique du quartier Libération. Des perspectives de mutations du foncier privé ainsi que les opportunités foncières, en partie maîtrisées par la commune et la Métropole, ont amené la Ville de Floirac à faire réaliser un plan guide (2015-2016) en vue de définir de nouvelles règles d'urbanisme.

Il s'agit dorénavant :

- de mettre à jour ce plan guide, pour tenir compte des coups partis et réalisés, notamment du projet AIRE2 Gambetta,
- d'intégrer ce plan guide dans le PLU 3.1,
- de décider de la procédure de mise en œuvre (engager un urbanisme négocié avec les porteurs de projets privés / lancer une consultation d'opérateurs,...),
- de décider de la suite à donner au plan guide sur le foncier communal et métropolitain.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Établir le programme
- >Mener la concertation
- >Réaliser l'étude
- >Réaliser la prestation
- >Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux négociations
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Participer aux études
- >Valider le programme
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	10 000,00 €
2022	20 000,00 €
2023	20 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SCHEURER FLORE

Direction en charge de l'action :

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Fiche n°40

Ilot Bely (études)

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Sur ce site situé dans le quartier Libération de Floirac, le foncier, presque entièrement libéré ces dernières années, est partagé entre Bordeaux Métropole, Aquitanis et un propriétaire privé qui serait vendeur. Le programme est à stabiliser. D'ores et déjà la Ville souhaiterait des logements combinés à un équipement sportif de proximité pour le collège Nelson Mandela voisin, équipement demandé par le CD33.

Bordeaux Métropole, reprenant la maîtrise d'ouvrage du projet, fera réaliser une étude de faisabilité pour valider un programme puis lancera une consultation d'opérateurs.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Établir le programme
- >Mener la concertation
- >Lancer des consultations

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux négociations
- >Valider le programme
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Mener la concertation
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	30 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	20 000,00 €
2022	10 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SEREIN MARIE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Fiche n°41

Rénovation des infrastructures sportives de la Plaine des sports de La Burthe

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Dans le cadre de son schéma global pluriannuel, la ville de Floirac projette la rénovation des infrastructures sportives de la Plaine des sports et sollicite dans ce cadre un fond de concours au titre du règlement d'intervention politique de la ville pour les équipements de proximité.

Détail des opérations :

- Elargissement de 2 terrains enherbés pour mises aux normes
- Clôture de 3 terrains,
- Reprise des réseaux électriques et mise en place d'éclairages supplémentaires,
- Création d'un grand terrain synthétique,
- Rénovation des trois terrains enherbés dont deux seront élargis y compris l'arrosage et le drainage
- Rénovation de la station générale d'arrosage y compris la création d'un nouveau local,
- Création d'une commande générale de pilotage de l'éclairage

Sous réserves des financement, la programmation envisagée est la suivante : Démarrage des travaux décembre 2021/ Fin des travaux fin 2023

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'opération
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
 -->Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
 -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	3 018 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	500 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	104 705,00 €
2022	257 041,00 €
2023	138 254,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

LAUBEUF MARIE-PIERRE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°42

RI Piscines - Rénovation du système de filtration de la piscine

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Projet de rénovation du système de filtration et de traitement de l'eau avec chauffage des bassins et eau chaude sanitaire. (projet RI piscines voté par la conseil en avril 2017)

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'opération
-->Accompagner financièrement le programme
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	409 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	102 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	102 000,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

BALLESTER FABIEN

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -
MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS
MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°43

Avenant 2022 (Suppression) : RI Piscines - Piscine du LORET

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Reconstruction d'une piscine intercommunale (Cenon, Artigues-près-Bordeaux et Floirac) et de ses abords intégrant la réhabilitation du bâtiment « la Chartreuse ».

Le futur équipement aquatique couvert est dédié aux activités aquatiques d'apprentissage de la natation mais aussi sportives, d'activités de santé et de détente, il sera composé des fonctions suivantes :

- Hall d'accueil avec gradins donnant sur le hall de bassin
- Un espace de restauration type snack (brut d'aménagement)
- Annexes de services et associatifs
- Annexes baigneurs
- Hall bassins comprenant trois bassins et une pataugeoire pouvant fonctionner indépendamment :
 - o Bassin de nage 25 x 15 m – 6 lignes de 375 m2 (profondeur 2m à 3m)
 - o Bassin d'activités et d'apprentissage de 120 m2
 - o Bassin balnéo-ludique de 120 m2
 - o Pataugeoire ludique de 50 m2
 - o Plages de circulation et de détente
- Un espace bien être comprenant sauna et hammam
- Locaux techniques
- Aménagements extérieurs : parvis, cour de service, stationnements, voirie d'accès, solarium

Dossier de demande de subvention déposé en février 2021 pour une participation métropolitain au titre du RI "Plan Piscines". Si le "RI piscines" venait à être modifié, le montant de l'aide allouée par Bordeaux Métropole à cet équipement pourrait être actualisé en cours de contrat.

Avenant 2022 : La ville de Floirac ne participe plus à ce projet aussi la fiche est supprimée du contrat

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'opération
 -->Accompagner financièrement le programme
 -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	18 675 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	1 250 000,00 €
2022	0,00 €
2023	1 250 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

BALLESTER FABIEN

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°44

Maison Sport Santé métropole et ses antennes communales

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

La Maison Sport Santé (MSS) est un projet mené conjointement par l'Hôpital Suburbain du Bouscat et Bordeaux Métropole, dans le cadre du Contrat local de santé métropolitain (action 8). Son objectif consiste à maintenir et à améliorer la santé de tous par la pratique d'une activité physique adaptée (APA) et de lutter contre la sédentarité. Elle a pour mission d'accueillir tous les publics, de renseigner sur les offres de pratiques d'activités physiques et sportives (APS) locales, de conseiller sur les bienfaits de l'APS et de l'activité physique adaptée et d'orienter vers des professionnels qualifiés pour la pratique d'une activité physique adaptée.

Le siège de la « Maison Sport Santé Métropolitaine » se situera à l'Hôpital Suburbain du Bouscat. La vocation de cette MSS est de déployer des antennes dans les communes qui composent la Métropole bordelaise pour offrir un service de proximité aux habitants.

Sa mise en place requiert le recrutement d'un professionnel "coordinateur APA", qui interviendra sur le siège de la MSS et coordonnera les antennes, l'achat de fournitures et matériels spécifiques, la mise en œuvre d'actions de communication à destination du public et de sensibilisation envers les médecins libéraux. Le déploiement des antennes s'appuie en partie sur les ressources des communes qui souhaitent les accueillir (10 à ce jour) mais requiert un financement complémentaire pour l'acquisition de fournitures et la réalisation de sessions de formation des professionnels mis à disposition par les communes.

Des subventions ont déjà été demandées auprès d'organismes divers (ARS, Pôle national ressource Sport Santé Bien-être) pour la première année de mise en place (2021). Mais d'autres financements sont nécessaires pour pérenniser ce dispositif.

Ainsi, la présente action ne pourra pas être mise en œuvre si le financement métropolitain ici demandé n'est pas obtenu.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Signer une convention
-->Accompagner financièrement le programme
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Mener la concertation
-->Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	150 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	50 000,00 €
2022	50 000,00 €
2023	50 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

HAUMONT ISABELLE

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE
L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Autres

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°45

Extension de la Ligne BHNS Gare Saint-Jean (Bordeaux) - Arena (Floirac)

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Extension de la future ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre la Gare Saint Jean et la Grande salle de Floirac.

L'EPA aménage 2 stations sur le quai de Paludate, le Pont Simone Veil aménage 1 station en rive gauche du Pont et la ligne Pont à Pont aménage 1 station à l'Arena.

La fiche action ne prévoit que l'acquisition des systèmes pour les 4 stations créées, et l'acquisition du matériel roulant pour l'exploitation de l'extension.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	2 500 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

CHADOUTAUD EMILIE

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -
TRAMWAY/SDODM/GRANDES
INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°46

Création d'un troisième dépôt bus en rive droite

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

La création d'un troisième dépôt bus en rive droite revêt un enjeu stratégique pour la Métropole et le développement du réseau TBM en particulier sur la rive droite (avec l'ouverture début 2018 de la grande salle de spectacle et la future mise en service du pont Simone Veil). La réalisation de ce projet est assujéti à l'acquisition du foncier nécessaire. Un foncier quai de la Souys (RTE/EDF/ENEDIS) est en cours de négociation. L'acquisition est prévue en 2021. La Métropole réalise actuellement la programmation en vue du lancement de la consultation pour la réalisation des études. L'objectif serait une livraison du dépôt de bus en 2025.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Établir le programme
 -->Prendre la confirmation de décision de faire
 -->Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
 -->Lever les préalables fonciers
 -->Réaliser les études d'avant projet (AVP)
 -->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
 -->Réaliser l'étude
 -->Valider l'étude
 -->Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
 -->Lancer des consultations
 -->Réaliser les travaux
 -->Établir le bilan financier de l'opération

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	49 800 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	33 300 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	8 000 000,00 €
2022	2 000 000,00 €
2023	1 300 000,00 €
2024	22 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DUBRASQUET PHILIPPE

Direction en charge de l'action :

BBD - DIRECTION DES TRANSPORTS - EQUIPEMENT ET PATRIMOINE DE TRANSPORT

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : transfert après travaux (lendemain de livraison)							

Fiche n°47

Pont Simone Veil

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Réalisation des travaux en vue d'une mise en service du pont début 2024.

Travaux de finition (espaces verts et plantations) au printemps 2024.

Cette action concerne aussi Bordeaux et Bègles.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser les travaux

-->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	146 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	126 980 458,00 €
---	------------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	33 600 000,00 €
2022	37 350 000,00 €
2023	33 830 000,00 €
2024	22 200 458,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

ARNAULD DE SARTRE BERTRAND

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -
TRAMWAY/SDODM/GRANDES
INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°48

Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun.

Opérations d'amélioration dont le programme n'est pas encore défini et reste ouvert.

Dans le cas où la ville et/ou l'exploitant identifie(nt) des problèmes de retenues de files bloquant le bus, il est souhaitable de faire remonter les difficultés afin de compléter le programme.

* Les enveloppes prévisionnelles ne sont pas connues.

Etudes et travaux de la future liaison "Pont-à-Pont" dont la trémie Benauges, la voie Eymet et l'avenue de la Garonne.

Etudes de préfiguration d'une extension du BHNS vers Dravemont puis un P+R extra rocade.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	62 600 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	4 200 000,00 €
2022	2 400 000,00 €
2023	18 950 000,00 €
2024	24 150 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

MORA MIKAEL

Direction en charge de l'action :

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -
TRAMWAY/SDODM/GRANDES
INFRASTRUCTURES

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°49

Avenant 2022 (Modification) : ReVE 4 : Villenave d'Ornon – Saint Louis de Montferrand

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un Réseau Vélo Express (ReVE) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 4 dans le cadre du présent Codev, allant de Villenave d'Ornon à Saint-Louis de Montferrand en passant par les communes de Villenave d'Ornon, Bègles (le long de la rive gauche de la Garonne), Floirac, Bordeaux, Lormont et Bassens (le long de la rive droite de la Garonne, traversée par le Pont Simone Veil).

Les tracés ont été élaborés avec les communes et/ou avec les pôles territoriaux et ont été validés dans le cadre du 3e plan vélo voté au conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement provient d'une enveloppe dédiée votée dans le cadre du Plan vélo qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

Avenant 2022 : Modification du titre et du descriptif de la fiche

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €
Recettes attendues	0,00 €

4 - Acteurs :

Référent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS -
MULTIMODALITÉ**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°50

Avenant 2022 (Modification) : ReVE 6 : Bordeaux - Entre-Deux-Mers

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un Réseau Vélo Express (ReVE) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 6 dans le cadre du présent Codev, allant de Bordeaux à Artigues-près-Bordeaux en passant par les communes de Cenon et Floirac (en passant par les boulevards Entre-deux-mers et Joliot Curie).

Les tracés ont été élaborés avec les communes et/ou avec les pôles territoriaux et ont été validés dans le cadre du 3e plan vélo voté au conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement provient d'une enveloppe dédiée votée dans le cadre du Plan vélo qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

Avenant 2022 : Modification du titre et du descriptif de la fiche

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°51**Avenant 2022 (Modification) : ReVE 13 : Boulevards****Niveau enjeu de l'action : métropolitain****1- Descriptif :**

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un Réseau Vélo Express (ReVE) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire circulaire 13 le long des Boulevards de Bordeaux (rive gauche) et bouclé Rive Droite, soit concernant les communes de Bordeaux, Bègles, Talence, Le Bouscat, Floirac et Cenon (traversant la Garonne par les Ponts Simone Veil et Chaban Delmas)

Les tracés ont été élaborés avec les communes et/ou avec les pôles territoriaux et ont été validés dans le cadre du 3e plan vélo voté au conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement provient d'une enveloppe dédiée votée dans le cadre du Plan vélo qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

Avenant 2022 : Modification du titre et du descriptif de la fiche

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS -
MULTIMODALITÉ**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°52

Avenant 2022 (Modification) : ReVE 14 : Périphérique

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un Réseau Vélo Express (ReVE) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés.

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 14 dans le cadre du présent Codev, itinéraire circulaire passant par les communes de Bordeaux, Bruges, Le Bouscat, Eysines, Mérignac, Pessac, Gradignan, Talence, Villenave d'Ornon, Bègles, Bouliac, Floirac, Cenon, et Lormont (traversant la Garonne par les Ponts Mitterrand et d'Aquitaine).

Les tracés ont été élaborés avec les communes et/ou avec les pôles territoriaux et ont été validés dans le cadre du 3e plan vélo voté au conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement provient d'une enveloppe dédiée votée dans le cadre du Plan vélo qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (pôles territoriaux) et/ou du FIC.

Avenant 2022 : Modification du titre et du descriptif de la fiche

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

SCHREIBER CLAIRE

Direction en charge de l'action :BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS -
MULTIMODALITÉ**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°53

Stationnements vélo, pompes et stations de réparation

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement de l'usage du vélo, Bordeaux Métropole propose de déployer des offres de stationnements vélo de 2 types :

- des véloboxs : modules de stationnement sécurisé de 5 places de la taille d'une automobile et prenant la place d'une place de stationnement. 5 riverains (habitant à moins de 150m) de chaque vélobox peuvent ainsi être abonnés à une place qui leur est dédiée. Cette solution s'adresse en priorité aux quartiers résidentiels denses où les habitants n'ont pas de garage ou d'autres solution pour stationner leur vélo chez eux.

- des abris-vélos : parcs collectifs modulables et sécurisés de 20 à 100 places pouvant être installé sur une place ou un parking public. Cette solution s'adresse davantage aux secteurs périurbains, d'emploi notamment.

Bordeaux Métropole propose également le déploiement de pompes à vélo et de stations de réparations qui peuvent être installées dans l'espace public, à la disposition des cyclistes.

En fonction du budget voté chaque année, une commune souhaitant retenir cette action pourrait bénéficier dans le courant du présent contrat de co-développement d'environ 5 véloboxs OU 1 abri OU 10 pompes/stations de réparation.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser la prestation
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	600 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	600 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	200 000,00 €
2023	200 000,00 €
2024	200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

HALLARD KEVYN

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°54**Maison des mobilités et du vélo****Niveau enjeu de l'action : intercommunal****1- Descriptif :**

Dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités alternatives et notamment de son 2e plan vélo métropolitain approuvé en 2016, Bordeaux Métropole a souhaité encourager l'émergence de maisons des mobilités réparties sur le territoire.

Ces lieux sont animés par des associations locales soutenues financièrement par la Métropole et les communes couvertes par leur aire d'influence et hébergés dans des locaux mis à disposition ou loués par les communes.

Ils proposent un certain nombre de service parmi lesquels :

- Des permanences pour le prêt de vélo métropolitain
- La conduite d'ateliers d'apprentissage à la réparation de vélos
- La conduite de séance de vélo-école / remise en selle
- Le marquage bicycode des vélos
- L'information sur les mobilités alternatives et sur l'action de la Métropole

Depuis 2018, l'association Vélo-Cité anime la Maison du vélo et des mobilités itinérante de la rive droite, soutenue par la Métropole et les communes du Grand Projet de Ville de la Rive Droite (GPV), Bassens, Cenon, Floirac et Lormont.

Chaque année une convention d'objectif lie l'association et la Métropole. La présente action pourrait permettre d'approuver une convention sur la durée de la présente génération de contrat de codéveloppement.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	220 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	220 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	55 000,00 €
2022	55 000,00 €
2023	55 000,00 €
2024	55 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

COIGNAC FLORENT

Direction en charge de l'action :

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°55

Avenant 2022 (Modification) : Plan Marche : accompagnement des communes dans les actions de désencombrement et de mise en accessibilité des trottoirs; et d'apaisement des quartiers d'école

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole a approuvé son 1er plan marche le 25 novembre 2021. Ce dernier vise à atteindre une part modale de 32% pour la marche en 2030, et surtout d'améliorer les conditions de marche dans toute la métropole pour augmenter la pratique et pour un meilleur cadre de vie.

Le plan marche prévoit 19 actions réparties en 5 axes parmi lesquelles les 4 actions suivantes :

- 1.1 - Poursuivre l'apaisement des quartiers par la mise en œuvre de zones marchables
- 1.2 - Désencombrer les trottoirs ciblés comme priorités piétonnes
- 2.1 - Expérimenter la fermeture de rues d'écoles
- 2.2 - Favoriser l'écocomobilité scolaire

Pour accompagner ces 4 actions, un fonds de 30M€ en investissements a été voté avec le Budget Principal 2022, lors du Conseil de métropole de janvier 2022 :

- 1M€ en 2022
- 5M€ en 2023
- 7M€ en 2024
- 7M€ en 2025
- 7M€ en 2026
- 3M€ en 2027

19M€ de ce fonds seront consacrés à l'aide aux communes pour l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et telecom, à la suppression de potelets ou autres équipements reconnus gênants pour la marche et à la mise en accessibilité des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite (application des Plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, PAVE). Une délibération a été votée par le Conseil de Métropole le 8 juillet 2022 pour définir les modalités d'usage de ces 19M€.

11M€ de ce fonds seront ensuite consacrés pour le soutien des actions en faveur de l'écocomobilité scolaire, en particulier l'apaisement des quartiers d'école et la fermeture totale ou partielle des rues d'école. Une délibération sera présentée au Conseil de Métropole en fin d'année 2022 ou début d'année 2023 pour définir les modalités d'usage de ces 11 M€.

Avenant 2022 : La fiche a été élargie à l'ensemble des actions du Plan marche qui bénéficieront du fonds de 30M € votée en début d'année 2022. Le titre, le descriptif et les financements ont ainsi été mis à jour.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Accompagner financièrement le programme
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	6 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	6 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	1 000 000,00 €
2023	5 000 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

COIGNAC FLORENT

Direction en charge de l'action :BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS -
MULTIMODALITÉ**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->A'Urba Agence d'Urbanisme

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°56

Réflexion sur la stratégie de déploiement des bornes électriques sur l'espace public

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Une étude portant sur la stratégie de déploiement des bornes électriques sur l'espace public métropolitain va être réalisée

--> en attente de la stratégie métropolitaine en cours de définition, notamment sur la base de l'évaluation du fonctionnement du parc après retour sur l'expérimentation de la facturation de l'énergie

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

BALADON THIBAUT

Direction en charge de l'action :

BEB - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS - CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : transfert après travaux (lendemain de livraison)							

Fiche n°57

Avenant 2022 (Modification) : Soutien au programme d'actions de Hauts de Garonne Développement (HDGD)

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

L'association HDGD est chargée d'animer et coordonner le développement économique du territoire de la rive droite. Cette agence a recentré ses missions sur l'animation économique de proximité (accueil des porteurs de projets, créations d'événements, forums, et appui aux communes). Ces missions sont menées en coordination avec la Mission Animation Economique" du pôle territorial rive droite.

Avenant 2022 : modification des montants suite à la délibération.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	207 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	207 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	116 000,00 €
2023	91 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

REVEILLARD CHARLES

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°58

Avenant 2022 (Création) : GIP-GPV: Etudes et actions

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Favoriser une alimentation de qualité et durable pour tous en tirant partie des leviers sociaux, éducatifs, économiques et environnementaux de la restauration collective publique :

- > étude technique, juridique et économique de mise en production des sites
- > actions de sensibilisation autour des paysages nourriciers au sein des QPV et des écoles
- > ingénierie volet agronomique
- > Actions de communication et de recherche-action

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Accompagner financièrement le programme
- >Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Réaliser l'étude
- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	101 050,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	60 500,00 €
2023	40 550,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DE BOUILLANE ALEC

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->ANRU

-->Grand Projet de Ville

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°59

GPV / Soutien financier de Bordeaux Métropole au GIP GPV Rive Droite

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Participation Financière au GPV sur 2021 / 2022 / 2023

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'opération
-->Accompagner financièrement le programme
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	412 300,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	412 300,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	206 150,00 €
2023	206 150,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

LAUBEUF MARIE-PIERRE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT -
HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°60

GPV / Territoire Entrepreneur - Economie de proximité

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Accompagner un développement économique durable et inclusif à travers des actions :

- favorisant la coopération entre acteurs, notamment relevant de l'ESS
- appuyant au développement de projets répondant aux enjeux de formation, d'insertion, d'emploi et de montée en compétences des habitants les plus fragiles
- favorisant l'entrepreneuriat dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV), via le dispositif Citéslab (accueil, accompagnement à l'amorçage des projets de création d'entreprise, orientation des publics vers le réseau d'acteurs)
- en faveur d'un aménagement économique favorisant le développement durable et inclusif du territoire
- favorisant une mobilité durable accessible pour tous
- favorisant l'émergence de projets d'innovation sociale et leur structuration

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'opération
-->Accompagner financièrement le programme
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	25 000,00 €
2023	25 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

ORE-COURREGELONGUE FABIENNE

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°61

GPV / Territoire Entrepreneur - Aménagement économique

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Études urbaines et faisabilités architecturales sur des parcelles spécifiques (foncier stratégique à vocation économique)

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
-->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'étude
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	60 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	60 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	30 000,00 €
2023	30 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

LOUSSOUARN STEPHANE

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

Fiche n°62

Diagnostic et étude de potentiel commercial, prospective et préconisation d'évolutions - subvention

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Etude sur le potentiel commercial de la ville de Floirac au titre du plan en faveur du commerce. Cette étude vise à faire ressortir les éléments prospectifs et des préconisations d'évolution. Etude menée en partenariat avec la CCI de Bordeaux et la CMA. Le plan d'action commerce intègre, dans la limite d'un plafond de 8 000 €, une participation financière de la métropole de 50 % pour ces études. Une réflexion est en cours afin d'intégrer dans ces études un volet diagnostic sur le développement de l'ESS, et ainsi faire le lien avec la démarche d'urbanisme résilient développée par la Ville.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche
 -->Réaliser l'étude
 -->Valider l'étude
 -->Signer une convention
 -->Accompagner financièrement le programme
 -->Assurer une assistance technique/
 ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
 -->Accompagner techniquement une démarche/une étude
 -->Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
 -->Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	14 800,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 000,00 €
---	------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	4 000,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DUBOIS HELENE

Direction en charge de l'action :

HCB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE RIVE DROITE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°63

Avenant 2022 (Modification) : GPV / Ecologie Industrielle Territoriale

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

L'action intéresse la direction de l'économie (soutien de principe dans l'attente d'un budget qui ne pourrait être validé qu'en 2022 et 2023).

Pour mémoire, la demande sur l'EIT du GIP-GPV est la suivante:

- Ingénierie EIT (30/40/50%) - mise en œuvre de la démarche d'EIT, suivi des opérations, appui aux acteurs de la filière.
- Réalisation des diagnostics ressources (non réglementaires) des équipements publics voués à la démolition (50% des diagnostics et de l'AMO (appui CCTP, suivi chantier).
- AMO Economie Circulaire (50%) sur les déchets du BTP dans les opérations de NPNRU : Définition du cadre contractuel et opérationnel pour les marchés des MOA :
- accompagnement dans le cadre de la passation et de la rédaction des marchés de travaux pour l'ensemble des opérations inscrites au NPNRU
- Détermination des boucles d'économie circulaire à mettre en œuvre à l'échelle de l'opération (synergie inter-opérations, acteurs, logistique) : prise en compte de l'avancement des opérations, de la maturité des acteurs et des filières, des possibilité de stockage intermédiaire.

Avenant 2022 : Ajout des montants en 2ème et 3ème années

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser la prestation
- >Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	188 880,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	180 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	50 000,00 €
2023	130 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

LEPAIRE QUENTIN

Direction en charge de l'action :

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Autres

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°64

Stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

L'objectif de cette action est d'organiser et mettre en œuvre de façon partenariale la stratégie foncière dans les territoires communaux, en accord avec les objectifs métropolitains et communaux en matière d'aménagement économique, urbanisme et habitat, nature. Elle doit permettre de déterminer les bons leviers de gestion, d'accompagnement des mutations, ou de maîtrise du foncier.

Ce partenariat et ce co-pilotage de la stratégie foncière s'appuiera notamment sur les données stratégiques et outils d'expertise mis à disposition par la Métropole : fiches de lots, simulations et faisabilités foncières, estimation de valeur foncière, analyse des marchés fonciers et immobiliers, base de données des fonciers stratégiques, etc.

Bordeaux Métropole (direction du foncier - service prospective et stratégie) assurera l'animation et la production des données et documents nécessaires aux échanges et réunions de travail. La commune participe à cette démarche et désigne élu(s) et technicien(s) référents.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Assurer une veille foncière
 -->Faire de la réserve foncière
 -->Céder ou acheter le foncier
 -->Assurer une assistance technique/
 ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
 -->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

FERRER GREGOIRE

Direction en charge de l'action :

DBB - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - FONCIER

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°65

Acquisitions foncières pour le compte des communes

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole s'engage à acquérir le bien et à le rétrocéder à la commune conformément aux conditions de la délibération du conseil du 29 septembre 2017 relative au portage foncier pour le compte des communes. La commune sera régulièrement consultée sur l'évolution du projet ayant nécessité une maîtrise foncière.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Céder ou acheter le foncier
 -->Signer une convention
 -->Réaliser la prestation
 -->Assurer une assistance technique/
 ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
 -->Participer à la démarche/au dispositif
 -->Signer une convention
 -->Céder ou acheter le foncier

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

CINQUALBRES SYLVIE

Direction en charge de l'action :

DBB - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - FONCIER

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°66

Mise en œuvre expérimentale des permis de louer, de louer, permis de diviser, déclarations

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Il est proposé d'expérimenter le permis de diviser, permis de louer et la déclaration de louer sur des périmètres ciblés à enjeux, en concertation avec les communes volontaires.

La ville de Floirac a choisi d'instaurer sur son territoire l'autorisation préalable de mise en location (permis de louer), l'instauration préalable aux travaux de division d'un immeuble (permis de diviser).

L'engagement de BM sur cette action est le suivant : assurer l'instruction des permis de louer et de diviser, développer un logiciel accessible en consultation à toutes les communes, proposer un plan de communication.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Initier la démarche
-->Réaliser la prestation
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

MOREAU CAMILLE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT -
HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°67

Expérimentation Espace temporaire d'insertion et logement temporaire d'insertion sur le territoire Métropolitain

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre de la stratégie départementale de résorption des squats, Bordeaux Métropole s'engage aux côtés de l'État dans la mise en œuvre d'une stratégie de résorption des squats, conformément à l'instruction gouvernementale du 28 janvier 2018. Dans ce cadre, les engagements de l'institution métropolitaine visent notamment à participer à l'effort d'hébergement des publics vivant en squat, grâce à la création et la gestion d'Espaces temporaires d'insertion (ETI) et à la mise à disposition de biens publics pour créer des Logements temporaires d'insertion (LTI). Ces dispositifs d'ETI et de LTI sont créés à titre expérimental et s'inscrivent dans un parcours d'insertion des familles accompagnées par l'opérateur social désigné par la Métropole. Ils constituent un sas avant l'orientation vers du logement pérenne et autonome, pour les personnes désireuses de s'installer durablement en France. La durée de séjour dans ces sas est de 18 mois maximum.

Pour mettre en œuvre cette politique volontariste, Bordeaux Métropole se dote de 2 accords cadre d'une durée de 4 ans : l'un technique (installation et maintenance des ETI), l'autre social (gestion des sites et accompagnement social).

Les communes qui le souhaitent peuvent accueillir un ETI et/ou un LTI et prendre leur part de solidarité dans la résorption des squats installés sur leur territoire. C'est dans ce registre que la commune de Floirac participe à cette expérimentation à fort enjeu de solidarité métropolitaine envers les publics en habitat précaire.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lancer des consultations
- >Réceptionner les travaux
- >Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Valider le programme
- >Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	7 011 240,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	500 000,00 €
--------------------	--------------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

VIGNERTE CATHERINE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT -
HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : transfert après travaux (lendemain de livraison)							

Fiche n°68

GPV / Parc des Coteaux - Mise en place de l'éco-pâturage

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Pérennisation du projet de pâturage du troupeau de brebis du parc des Coteaux :

- recrutement d'un ou une bergère et aménagement d'un site d'accueil
- prestations diverses, travaux et achats de matériel et de fournitures

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Réaliser l'opération
- >Accompagner financièrement le programme
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	179 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	89 500,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	28 000,00 €
2022	30 000,00 €
2023	31 500,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DESURMONT ANNE

Direction en charge de l'action :

CAC - DIRECTION DES ESPACES VERTS

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°69

GPV / Projet Alimentaire de Territoire - Ingénierie Quartiers Fertiles

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Favoriser une alimentation de qualité, durable et inclusive pour tous en tirant partie des leviers sociaux, éducatifs, économiques et environnementaux de la restauration collective publique :

> ingénierie chef(fe) de projet Quartiers Fertiles.

Mobilisation des moyens de l'ANRU via l'appel à projet "quartiers fertiles". Pour cette action, Bordeaux Métropole apportera des financements.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Initier la démarche
 -->Signer une convention
 -->Accompagner financièrement le programme
 -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
 -->Réaliser l'opération
 -->Accompagner financièrement le programme
 -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	8 000,00 €
2022	25 000,00 €
2023	17 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

LAUBEUF MARIE-PIERRE

Direction en charge de l'action :

DBC - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Autres

Autre(s) acteur(s) :

-->Grand Projet de Ville

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°70

GPV / Projet Alimentaire de Territoire - Ingénierie + Défi famille

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

"Favoriser une alimentation de qualité et durable pour tous en tirant partie des leviers sociaux, éducatifs, économiques et environnementaux de la restauration collective publique :

- > ingénierie d'animation du projet alimentaire de territoire en lien avec le programme de recherche-action (CNRS - INRAE)
- > actions de sensibilisation au sein des QPV (Défi famille à alimentation durable et inclusive)"

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	76 833,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	16 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	8 000,00 €
2023	8 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

BEYRIS-DUVIGNAU APOLLINE

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Grand Projet de Ville

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°71

GPV / Parc des Coteaux - Animation et valorisation de la démarche de plan de gestion intercommunal

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Ingénierie, animation et valorisation de la démarche de plan de gestion intercommunal du parc des Coteaux :

- ingénierie, pilotage, coordination et évaluation de la gestion au travers de l'animation du parc LAB (dont études environnementales)
- coordination de la formation Maîtres Jardiniers du parc des Coteaux
- inventaires écologiques permettant de suivre l'évolution des milieux depuis la mise en place des actions et d'accompagner les gestionnaires dans la poursuite de celles-ci
- communication visant à identifier et valoriser le parc des Coteaux, actions de sensibilisation

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude
-->Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	258 752,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	68 500,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	33 000,00 €
2023	35 500,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

GENOT ELISE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Autres

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune
-->Conseil départemental
-->Grand Projet de Ville

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°72

Parc des coteaux - Mise en œuvre opérationnelle du plan de gestion

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Action communale liée à la mise en œuvre du plan de gestion globale du parc des coteaux :

- actions telles que la création et surcreusement de mares temporaires, la création de clairières, la gestion des corridors écologiques, la gestion des plantes indésirables, la pose de nichoirs, l'aménagement de cavité, la coordination et mise en œuvre de formations pour les élus, techniciens et jardiniers, l'accompagnement des événements culturels existants pour le respect du plan de gestion, etc.
- actions de revalorisation des déchets verts produits par les services environnementaux, espaces verts et sports.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- >Réaliser l'opération
- >Accompagner financièrement le programme
- >Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	37 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	37 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	18 000,00 €
2023	19 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DESURMONT ANNE

Direction en charge de l'action :

CAC - DIRECTION DES ESPACES VERTS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°73

Chemin de Tirecul - ouvrage d'assainissement d'eaux pluviales

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Le chemin de Tirecul grimpe le coteau et relie le haut et le bas Floirac. Sujet à de forts ravinements, il s'agit de le rendre à nouveau praticable aux piétons. Cela nécessite l'aménagement du cheminement piéton et la réalisation d'un caniveau ainsi qu'un ouvrage de relevage d'eaux pluviales à son débouché sur l'avenue Pasteur (voie de catégorie 2). Les études ont été réalisées dans le cadre du FIC de la commune par le PTRD en coordination avec la Direction de l'Eau. La Direction de l'Eau participera financièrement à la réalisation des ouvrages relevant de sa compétence. Les travaux seront réalisés dans le cadre du FIC, sous maîtrise d'ouvrage du PTRD avec la coopération de la Direction de l'Eau et du délégataire.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Mener la concertation
 -->Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
 -->Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
 -->Lancer des consultations
 -->Réaliser les travaux
 -->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
 -->Mener la concertation
 -->Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	150 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	50 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

LARDIEG EMMANUEL

Direction en charge de l'action :

CAE - DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres
 -->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°74

Gestion hydraulique bassin versant du ruisseau du Sérillan

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La direction de l'eau a réalisé en 2018 une pré-étude hydraulique en lien avec des dysfonctionnements constatés sur le bassin versant du ruisseau du Sérillan. Ces dysfonctionnements sont multiples sur le domaine public ou privé (érosion et effondrement de chemin public, effondrement de voie de lutte contre l'incendie, effondrement de voie d'accès à l'entretien des ouvrages d'assainissement, pollution d'une zone humide dans un Espace Naturel Sensible, comblement partiel du ruisseau et d'ouvrages de patrimoine communal, modification des écosystèmes, érosion des berges du ruisseau...).

La ville de Floirac, dans le cadre de son projet de schéma d'accueil va lancer un marché de maîtrise d'œuvre pour traiter de manière pluri-disciplinaire les différents sujets (érosion/usages/identité).

En préalable aux opérations de restauration du ruisseau, la Ville de Floirac demande pour le CODEV 5 à Bordeaux-Métropole de traiter les dysfonctionnements hydrauliques majeurs qui sont de compétence métropolitaine :

Il s'agit de :

- l'étude de l'origine et du volume des eaux publiques collectées par le ruisseau
- la mise en place d'ouvrages de régulation sur la zone de connexion des réseaux pluviaux des lotissements au ruisseau, en ayant le souci d'une intégration paysagère dans cette zone boisée
- l'étude de solution de captation de l'eau en amont des chemins métropolitains (chemin de Beaufeu, Chemin de Sérillan) pour éviter une érosion de surface et l'ensablement du ruisseau et de la zone humide
- les éventuels redimensionnements de réseaux EU/EP (chemin de Beaufeu) notamment pour éviter la pollution de la zone humide et du ruisseau.

La Ville en lien avec le PTRD (Gemapi et Paysages) traitera les sujets liés à l'environnement (faune, flore, préservation des milieux)

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser les études préalables
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DELIAT EMILIE

Direction en charge de l'action :

CAE - DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°75

Faire vivre les territoires inondables

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole met à la disposition des communes une expertise (urbanistes et hydrauliciens) en faveur de la valorisation des secteurs inondables. Elle accompagne les porteurs de projets de construction, aménagement ou valorisation des secteurs en zone inondable. Cette expertise peut prendre plusieurs formes en fonction des besoins exprimés : études urbaines en zone inondable et recommandations, accompagnement dépôt d'AOS en secteur inondable, sensibilisation usagers, ...

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Participer aux études
-->Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DOURNEAU HELENE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT -
NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°76

Identification, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine du domaine de la Burthe

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La sauvegarde du patrimoine situé dans Bordeaux métropole est importante pour tous les habitants quelle que soit la commune où il est situé.

La commune de Floirac a fait part à Bordeaux Métropole des risques d'altération irrémédiable des éléments de patrimoine bâti (lavoir, glacière, pont,...) situés dans le domaine de la Burthe.

Le service architecture et patrimoine urbain en projet propose d'appuyer la commune dans l'identification de ces éléments et des études à mener pour réaliser les travaux de restauration, mettre en valeur et faire connaître ce patrimoine.

Une première étape consiste à prendre connaissance des lieux pour préciser l'intérêt patrimonial, les enjeux de restauration et de mise en valeur.

Une fois cette étape accomplie, pourront être précisés les besoins en terme d'études de sauvegarde, de restauration et de mise en valeur. Elle permettra de définir le budget nécessaire pour aboutir à la préservation et valorisation de ce patrimoine.

Parmi celles-ci les études d'archéogéographie ou d'anthropologie qui s'avèreraient nécessaires pourront être financées par le service Architecture et patrimoine urbain en projet.

Cette démarche expérimentale sera menée de manière à servir de prototype à d'autres interventions de sauvegarde et de mise en valeur. Elle sera menée dans le souci de permettre de la répliquer pour identifier et mettre en valeur d'autres éléments de patrimoine situés sur d'autres communes.

Elle doit permettre de définir les contours d'un règlement d'intervention dédiée à la préservation du patrimoine bâti de la métropole.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Réaliser l'étude
-->Réaliser l'opération
-->Accompagner financièrement le programme
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
-->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	100 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

MONIOT ANNE LAURE

Direction en charge de l'action :DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT -
URBANISME**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Association

-->Commune

-->Conseil départemental

-->Conseil Régional

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°77

Plan 1 million d'arbres

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole a initié un programme de plantation d'1 million d'arbres dans le cadre son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique, contre la perte de biodiversité, les pollutions et les nuisances et pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale, à travers un règlement d'intervention.

Ce règlement d'intervention subventionnera 3 types d'actions :

- les frais d'acquisition et de plantation au travers d'un forfait à l'arbre (seuil minimum de 100 ou 500 plantations d'arbres à respecter en fonction des projets)
- les distributions d'arbres par les villes
- les études

Ce règlement d'intervention sera cumulable avec le RI Nature.

Une centrale d'achats dédiée sera créée et ouverte à toutes les communes.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
-->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'opération
-->Accompagner financièrement le programme
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	34 550 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	7 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	1 800 000,00 €
2022	2 800 000,00 €
2023	2 900 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DELALOY CATHERINE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°78

RI Nature : Végétalisation des cimetières communaux

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La ville de Floirac a initié un projet de réaménagement de ses 2 cimetières pour les transformer en parcs paysagers ouverts au public. Les études d'aménagement sont menées en maîtrise d'œuvre interne Ville de Floirac.

La Ville sollicite un fond de concours pour les travaux qui débuteront en 2022 par le cimetière nouveau et se termineront en 2023 par le cimetière St Vincent.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	100 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	25 000,00 €
2023	25 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DESURMONT ANNE

Direction en charge de l'action :

CAC - DIRECTION DES ESPACES VERTS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°79

RI cimetières : aide à la reprise de concessions

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Dans les cimetières communaux existants, sont éligibles à un fonds de concours au titre futur du RI cimetières :

- Les travaux d'aménagement d'espace d'inhumation à la suite de reprises administratives permettant d'accroître les capacités d'inhumations.
- Les exhumations administratives (externalisées ou en régie) dans le cadre de reprises de concessions funéraires non renouvelées ou en état d'abandon et permettant d'accroître l'offre communale d'inhumation.

Dans ces deux cas, les travaux réalisés en régie peuvent être valorisés (fournitures).

La participation financière de Bordeaux Métropole au titre du présent règlement n'est pas exclusive de l'intervention complémentaire d'autres dispositifs d'accompagnement financier métropolitains à la réalisation de travaux, comme la végétalisation (règlement nature), ou d'équipements complémentaires.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
 -->Réaliser l'opération
 -->Accompagner financièrement le programme
 -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	60 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	24 000,00 €
2023	6 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

ORUEZABAL JEAN-CLAUDE

Direction en charge de l'action :

CAA - DIRECTION D'APPUI ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DGHQV

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°80

Préfiguration d'un observatoire de l'impact du bruit et de la qualité de l'air sur la santé des riverains de la Rocade et de l'aéroport

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Le plan de prévention du bruit dans l'environnement métropolitain évoque la création possible d'un observatoire des impacts du bruit et de la qualité de l'air sur la santé des riverains de l'aéroport. La maire d'Eysines a saisi le président de Bordeaux métropole par un courrier du 26 juin 2019 afin de mettre en place un observatoire incluant aussi les impacts de la rocade et associant les communes impactées. La fiche 22 du plan d'actions du Contrat local de santé de bordeaux métropole concerne la préfiguration de l'observatoire. la présente fiche action vise à déployer cette mesure

un groupe de travail thématique réunissant les acteurs locaux concernés se réunira entre juin et décembre 2021. il travaillera sur la base de retours d'expériences et de la donnée disponible localement. à la fin de l'année, il aura formalisé des propositions de préfiguration et identifié les acteurs et leurs rôles respectifs. ces propositions seront examinées par le comité de pilotage du CLS métropolitain.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DOURNEAU HELENE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres
-->Bordeaux Métropole
-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°81

Plan de prévention du bruit dans l'environnement -
caractérisation du bruit ressenti

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre de son plan de prévention du bruit dans l'environnement, Bordeaux métropole s'intéresse, au delà des seuils réglementaires, au bruit ressenti.

Elle se propose de conduire une étude de caractérisation du bruit ressenti par les riverains de la rocade aux abords de l'échangeur 24. élaboration et renseignement d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs plus fins que ceux utilisés dans les études réglementaires afin de caractériser la gêne.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Initier la démarche
-->Établir le programme
-->Réaliser l'étude
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Participer aux études
-->Valider le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	20 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	20 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	19 000,00 €
2022	1 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DOURNEAU HELENE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT -
NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°82

Expertise bruit

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

La métropole se propose d'accompagner les communes sur le volet nuisances sonores de leurs projets d'aménagement ou de construction dans un objectif d'exemplarité. Il ne s'agit pas de financer des études acoustiques réglementaires mais de proposer un appui pour prendre en compte de manière préventive la gêne occasionnée par les infrastructures de transport dont le projet serait riverain. Cette expertise s'applique préférentiellement dans les secteurs identifiés comme "zones de conflit potentiel" dans les cartes communales des zones à enjeu de bruit annexées au plan de prévention du bruit dans l'environnement métropolitain. L'expertise acoustique peut prendre plusieurs formes selon les besoins exprimés : études acoustiques avec recommandations, aide à l'écriture, à l'analyse du volet bruit des marchés publics, concertations riverains par exemple. Cette expertise est particulièrement préconisée dans le cadre de projets de renouvellement urbain, Les secteurs "politique de la ville" étant identifiés comme prioritaires dans le plan de prévention du bruit métropolitain.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Initier la démarche
 -->Réaliser l'étude
 -->Participer à l'étude
 -->Valider les études réalisées par le délégataire
 -->Réaliser la prestation
 -->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DOURNEAU HELENE

Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°83

Avenant 2022 (Création) : Plan Climat Métropolitain

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole a approuvé son Plan Climat le 30 septembre 2022. Cette nouvelle ambition fixe le cap d'une métropole neutre en carbone à l'horizon 2050. Pour atteindre cet objectif, chaque acteur du territoire doit pouvoir être mobilisé et impliqué pour co-construire un territoire résilient, inclusif, préservant les ressources naturelles et proche des citoyens.

Le plan climat comprend 3 axes, 12 objectifs déclinés en 55 actions.

Pour permettre aux communes de s'inscrire dans l'ambition métropolitaine, plusieurs outils leur sont proposés :

Certains ont été intégrés aux contrats de codev 5 : apport d'une ingénierie pour la rénovation énergétique du patrimoine communal, pour le développement du photovoltaïque, pour la sensibilisation et l'accompagnement des habitants (rénovation de l'habitat, juniors du développement durable, supers défis), pour le partage et l'échange de bonnes pratiques au travers du Club DD des communes et du Club des élus territoires en transition.

En complément, Bordeaux Métropole propose de partager un outil de comptabilité carbone, des formations à destination des élus et des agents telle que la fresque du Climat et celles à créer avec le Labo des transitions, la coopérative carbone (outil de développement de projets locaux financés par des crédits carbone), de réaliser avec le soutien de l'ALEC des bilans énergétiques, également de co-construire une bibliothèque des initiatives qui permettra de valoriser les initiatives locales à des fins de répliquabilité, d'élaborer des programmes d'animations partagés avec les associations notamment dans le cadre des Assises européennes de la transition énergétique organisées à Bordeaux en mai 2023. Ces dispositifs seront construits en 2023 avec le soutien des communes volontaires.

Un état des lieux des besoins des communes sera réalisé pour déterminer avec chacune un programme de travail qui se poursuivra au-delà du présent contrat par la signature d'un engagement partagé sur les enjeux du Plan climat.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche
-->Accompagner financièrement le programme
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

MEJRI VIRGINIE

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°84

Définition d'un protocole propre à la métropole en cas de pic de pollution de l'air

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

En complémentarité avec les actions menées dans le cadre du Contrat local de santé métropolitain, Bordeaux Métropole a inscrit dans sa stratégie d'adaptation au changement climatique une action visant à définir un dispositif de gestion de crise qui lui est propre, en cas de pic de pollution, en coordination avec la Préfecture, les communes et les acteurs économiques. En effet, les premières investigations dans ce domaine ont montré qu'il n'y a aujourd'hui pas de protocole homogène défini pour toutes les communes de la Métropole et que la diffusion de l'information aux citoyens est bien souvent lacunaire.

Le dispositif pourra en outre aboutir à la définition d'actions opérationnelles visant à réduire les émissions de pollution lors de ces pics, ou l'exposition des personnes fragiles. Elles porteront en particulier sur la mobilité et le stationnement, la gestion des Etablissements Recevant du Public (ERP), la communication de crise.

La Métropole pourra dans ce cadre encourager ses partenaires – en particulier les communes et les entreprises – à prévoir leurs propres protocoles (dans le cadre des Plan de Déplacement des Entreprises par exemple).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Initier la démarche
-->Mener la concertation
-->Réaliser l'étude
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

GALY PASCALINE

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE
L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°85

Définition et territorialisation précise des ilots de fraîcheur à l'échelle métropolitaine

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

L'étude de l'A'Urba, intitulée « Adapter les tissus urbains de la métropole bordelaise au changement climatique », a permis d'analyser le phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU), en qualifiant le risque pour 21 catégories de tissus urbains représentatifs de la Métropole. Toutefois, la qualification des ilots de fraîcheur urbains (IFU) reste pour l'heure relativement floue sur le territoire métropolitain.

Cette action vise donc à donner une définition précise – du point de vue de Bordeaux Métropole – à la notion d'IFU, puis à les cartographier précisément, avec deux objectifs :

- Evaluer le degré d'atteinte de l'objectif relatif à l'accessibilité des IFU.
- Evaluer la pertinence des outils existants (PLU et « guide de conception des espaces publics métropolitains » notamment) quant à la prise en compte des ICU / IFU et les faire évoluer le cas échéant.

En d'autres termes, il s'agit de conduire une étude complémentaire permettant de caractériser la notion d'IFU pour le territoire métropolitain, d'établir sur cette base une définition plus précise des ICU / IFU, puis de les cartographier. Compte tenu de l'expertise développée en la matière par l'A'Urba, cette dernière accompagnera Bordeaux Métropole dans la réalisation de cette action.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude
- >Valider l'étude

Niveau engagement Commune :

- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	10 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	10 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	6 000,00 €
2022	4 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

GREGORY SARAH

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->A'Urba Agence d'Urbanisme

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°86

Réseau de chaleur Plaine de Garonne Energies

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Etudes, travaux et commercialisation d'un réseau de chaleur alimenté par la géothermie et desservant l'ensemble de la plaine de Garonne sur les communes de Lormont, Cenon, Bordeaux et Floirac. Le montant indiqué de 70M € HT correspond au montant total des investissements sur ces 4 communes devant être financés par le délégataire de 2018 à 2035. Environ 15% de ces dépenses - financées par le concessionnaire - sont réalisées de 2021 à 2024, l'essentiel des investissements de production et de réseau ayant été réalisés pendant la période précédente.

Pour ce qui concerne Floirac, le déploiement du réseau sur Floirac intervient à partir de 2021 de part et d'autre de la voie Eymet jusqu'au niveau de l'AIA. Les bâtiments susceptibles d'y être raccordés sont :

- d'une part les bâtiments neufs de la ZAC Garonne Eiffel secteur Souys
- d'autre part de nombreux bâtiments existants (équipements publics de la ville, HLM du Midi, partie de l'AIA etc.) pour lesquels une commercialisation est en cours. Sur les bâtiments de la ville, une coordination sera à assurer par rapport aux contrats d'exploitation en cours. Ces raccordements pourront être réalisés en 2021.
- enfin sur les programmes neufs hors ZAC qui demandent une veille particulière.

Le rôle escompté de la commune concerne :

- le raccordement des bâtiments communaux qui peuvent l'être
- un rôle d'appui pour la commercialisation auprès de bâtiments existants tiers (AIA, HLM du Midi etc.)
- une veille et coordination sur les projets immobiliers et urbains voyant le jour sur le territoire

Enfin, l'ampleur de ces besoins sur Floirac conduit Bordeaux Métropole et le concessionnaire à s'interroger sur l'implantation d'une chaufferie d'appoint et de secours (biomasse et / ou gaz) possiblement sur le secteur Floirac-Sud. Des échanges devront avoir lieu sur ce point.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

Fiche n°87

Installer des panneaux solaires sur le foncier communal

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Accompagnement en ingénierie et montage juridico-financier pour le déploiement du photovoltaïque sur le patrimoine communal. Etudes de projet et montage juridico-financier proposé par Bordeaux Métropole, en phase amont sur des sites pré-identifiés par les communes.

4 phases structurent cette fiche-action : la proposition des sites par les communes ; l'avis « à dire d'expert » par Bordeaux Métropole ; études de faisabilités sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole avec ou sans l'assistance d'AMO ; études de faisabilité sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole et confié à un AMO ; réalisation des travaux.

Entre la phase 2 et la phase 3, les sites dont le potentiel est confirmé conduisent la commune et Bordeaux Métropole à s'engager pour la suite.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Initier la démarche
-->Réaliser l'étude de faisabilité
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Participer aux négociations
-->Accompagner techniquement une démarche/une étude
-->Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	250 000,00 €
2023	450 000,00 €
2024	200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

LE PELVE ENZO

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE
L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°88**Audit énergétique du patrimoine bâti communal****Niveau enjeu de l'action : métropolitain****1- Descriptif :**

Dans le cadre de son Plan d'action air énergie territorial, Bordeaux Métropole vise à accélérer la transition énergétique pour faire du territoire une des premières métropoles à énergie positive en 2050. L'atteinte de cet objectif passe par la mise en œuvre d'actions coordonnées de l'ensemble des acteurs du territoire visant à développer les énergies renouvelables et à réduire les consommations d'énergie. Le patrimoine bâti public (communal et métropolitain) est une cible majeure.

Bordeaux Métropole propose la mise à disposition d'un conseiller technique expert de l'énergie des bâtiments pour accompagner les communes vers une politique énergétique maîtrisée de leur patrimoine bâti selon 2 approches adaptées à leurs besoins :

- Niveau 1 : la commune ne dispose pas de compétences techniques sur le sujet de l'énergie, le conseiller l'accompagne sur le bilan global de son patrimoine et définit des pistes d'optimisation énergétique.
- Niveau 2 : la commune dispose de compétences techniques sur le sujet de l'énergie, le conseiller l'accompagne sur un pré-diagnostic portant sur 3 bâtiments à enjeux de performance.

Cette mise à disposition d'un conseiller permet à la commune d'accéder automatiquement au club tertiaire porté par la Métropole, club d'échanges de bonnes pratiques entre acteurs privés et publics du territoire qui vise à fédérer autour de l'ambition de métropole à énergie positive. La commune devient alors signataire de la charte Energie-Climat métropolitaine pour marquer son engagement dans la réduction des consommations énergétiques.

Cette fiche s'adresse aux communes n'ayant pas mutualisé avec BM la gestion de leur parc de bâtiments.

Au titre du CODEV 4, Bordeaux Métropole s'était engagée à faire réaliser les audits énergétiques de bâtiments publics suivant :

- Bibliothèque Municipale (rue Voltaire) Roland Barthes
- Centre d'animation (rue Voltaire)
- Crèche Petit Prince (Haut Floirac)
- école maternelle curie
- Ecole maternelle Pasteur (classe mobile incluse)
- Foyer "La Suzanne"
- Gymnase Ralite - salle de sport
- Local des anciens combattants
- logement de fonction - astreinte, 6 impasse de la maternelle
- logement de fonction Jaurès
- logement de fonction astreinte, 3 rue E. Delacroix
- Maison de quartier E. Richard
- salle culturisme (ex dojo), avenue Mitterrand
- Salle d'activités familiales (sagacités)
- Salle d'éducation physique de Monrepos
- Crèche Pimprenelle et Nicolas
- Ecole maternelle Blum
- Château du Castel.

L'ALEC, missionnée par Bordeaux Métropole n'ayant réalisé les audits que de 4 bâtiments (Ecoles maternelle et élémentaire Pasteur, Crèche Petit Prince et Maison des Sports et de la Culture). L'objectif du CODEV5 est de faire réaliser les audits de tous les autres bâtiments communaux, en traitant prioritairement ceux concernés par la Loi Tertiaire (ensemble foncier de plus de 1000 m²)

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude
- >Signer une convention

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	300 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	300 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	100 000,00 €
2023	100 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

FOULON JEAN-SEBASTIEN

Direction en charge de l'action :CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE
L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°89

Accompagnement à la valorisation des certificats d'économies d'énergie

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) représentent aujourd'hui le principal moyen de financement des actions de maîtrise de l'énergie, pouvant représenter jusqu'à 15% du coût des travaux initiés (notamment pour de l'isolation des bâtiments). De nombreux travaux sont éligibles et portent principalement sur l'éclairage public et la rénovation énergétique des bâtiments. Mode de financement pouvant s'événer complexe à mettre en œuvre et à suivre, Bordeaux Métropole propose d'accompagner l'ensemble des communes dans la valorisation des CEE :

- Pour les communes n'ayant pas mutualisé leur parc de bâtiments : accompagnement dans l'étude simplifiée de leur gisement de CEE valorisables sur la base des programmes de travaux prévisionnels ;
- Pour l'ensemble des communes : assistance technique et administrative au montage et au dépôt des dossiers (1er niveau de conseil)

Les communes qui signeront cette fiche-action seront associées au groupe de travail CEE Métropole, piloté par Bordeaux Métropole qui se réunira une fois par trimestre ;

Niveau d'engagement BM souhaité :

- Etude simplifiée du gisement de CEE sur la base des programmes de travaux prévisionnels détaillés ;
- Conseils techniques sur la valorisation des CEE ;
- Assistance technique et administrative au montage et au dépôt de dossiers (90 000 euros pour 3 ans ; fonction du nombre de communes adhérant au dispositif) ;
- Mise à disposition d'un outil mutualisé pour faciliter le dépôt ;
- Proposer des options collectives de valorisation des CEE
- Animation du groupe de travail CEE Métropole et veille juridique ;

Niveau d'engagement commune souhaité

- Identifier l'interlocuteur privilégié à associer au sein de la mairie (réfèrent opérationnel/administratif) ;
- Donner l'accès aux programmes de travaux prévisionnels détaillés pour réaliser l'étude simplifiée de gisement ;
- Constituer les dossiers de dépôt de CEE et transmettre les éléments pour avis via l'outil mutualisé ;
- Etudier les options de valorisation des CEE proposées par la Métropole (Délégataire, regroupement).
- Participer au groupe de travail CEE Métropole

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	21 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	21 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	7 000,00 €
2022	7 000,00 €
2023	7 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

ZZZ_EL MOUSTAQIB ASMA

Direction en charge de l'action :CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE
L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°90

Réseaux d'échange des acteurs de la transition énergétique et écologique

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Cette fiche regroupe 5 réseaux d'échanges pilotés par la Direction énergie, écologie et développement durable sur les enjeux de transition énergétique et écologique :

- Le « Club développement durable des communes », dédié aux chargés de mission DD dans les communes
- « Territoires en transitions », dédié aux élus délégués aux enjeux de développement durable dans les 28 communes
- Le « Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable », un espace multi-acteur dédié à l'alimentation durable
- Le « Réseau des élus à la santé », comme son nom l'indique, destiné aux élus à la santé des communes
- Et enfin le « Réseau des lieux ressources du développement durable », visant le partage d'expérience sur la mobilisation écocitoyenne et éventuellement sur la mutualisation des moyens de ces structures

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Établir le programme
- >Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DRION MAITÉ

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°91

Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Fiche-action regroupant les dispositifs de mobilisation écocitoyenne sur le territoire, pour les scolaires et les citoyens :

- Juniors du développement durable (JDD) : dispositif à destination des écoles du territoire, par le financement d'interventions en classe ou hors les murs sur l'éducation au développement durable
- Ma Rénov : accompagnement des habitants dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement et mise en place de « permanences conseillers rénovation Ma Rénov » (conseil de proximité technique et financier)
- SUPER-DEFIS (ex défi familles à énergie positive) : engagement écocitoyen dans la mise en œuvre d'éco-gestes en matières de d'eau, énergie, déchets, alimentation et déplacements. Ces défis se succèdent dans l'année. Des temps-forts, rencontres et animation leur permettent de suivre leurs progrès.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >Accompagner financièrement le programme
- >Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	940 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	940 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	470 000,00 €
2023	470 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

DRION MAITÉ

Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°92

Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets Moderniser les centres de recyclage existants et construire des centres de ressources et de réemploi

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Le plan stratégique Déchets a été adopté par le conseil métropolitain le 25 mars 2022 (n°2022-145) dont l'objectif majeur est celui de la réduction des quantités de déchets. Une évolution des services apportés aux habitants visent l'évolution des centres de recyclage : le réemploi est une des pierres angulaires de la réduction des déchets : le déchet de l'un peut devenir la ressource d'un autre.

L'action 32 du plan - moderniser les centres de recyclage existants pour diversifier les flux accueillis et construire des centres de ressources et de réemploi :

- travaux d'aménagement de 7 sites de centres de recyclage pour les faire évoluer et mettre en place du réemploi;
- travaux de construction de 5 sites nouvelle génération de centre de recyclage appelés centres de ressources pour faire du réemploi la porte d'entrée de l'usager et orienter les usagers vers la valorisation en leur proposant un maximum de filières (site de 8 000 à 12 000m²) ;
- création de 3 centres de réemploi en milieu urbain en pied d'immeuble ou dans des parkings.

Un schéma directeur définira la planification (date et lieu) de déploiement de ces travaux et construction.

Action 31 - mettre en place 6 aires de réemploi éphémères installées temporairement à fréquence régulière au cœur de quartier et des villes pour permettre l'accroître l'offre et faciliter l'accès aux personnes les moins mobiles.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Établir le programme

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif
-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

GODART PHILIPPE

Direction en charge de l'action :

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
GESTION DES DÉCHETS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°93

Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Réduire et valoriser in situ les végétaux

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole observe une quantité importante des végétaux apportés en centres de recyclage. Actuellement les végétaux représentent 116 kg produits en moyenne par habitant chaque année et représentent un des gisements de déchets les plus importants sur le territoire. Le jardinage au naturel et le broyage des végétaux sont deux solutions qui permettent d'éviter la production de végétaux : c'est l'objet de l'action 22 du plan stratégique Déchets 2026.

Bordeaux métropole s'engage à promouvoir, former les habitants au jardinage naturel et promouvoir la pratique et des opérations de broyage permettant la valorisation de cette matière végétale par les habitants et sur leurs parcelles.

La commune s'engage à relayer et faciliter cette pratique auprès de ses habitants et à veiller à la mise en cohérence des actions proposées par elle aux habitants sur le traitement des végétaux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

COCULET GAELLE

Direction en charge de l'action :CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
GESTION DES DÉCHETS**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°94

Avenant 2022 (Création) : Plan stratégique Déchets - Déployer la gestion de proximité des déchets de cuisine

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Le plan stratégique Déchets a acté le déploiement de la gestion de proximité des déchets de cuisine qui, selon la réglementation, doivent être valorisés et sortir de la poubelle des ordures ménagères résiduelles : le principe arrêté consiste, en cohérence avec les politiques métropolitaines, au déploiement du compostage individuel ou collectif et à une solution d'apport des déchets de cuisine en points d'apport volontaire à proximité des habitations. L'un des objectifs de cette action est de promouvoir le tri à la source des déchets de cuisine en les considérant non plus comme des déchets mais comme une ressource.

Le plan stratégique Déchets a adopté 5 actions :

- Action 23 - Développer le compostage individuel avec pour objectif d'atteindre un taux de distribution de 95% de composteurs en habitat individuel en maison sur le périmètre extra-rocade;
- Action 24 - Développer le compostage partagé avec pour objectif de couvrir la totalité de l'habitat collectif extra rocade par une solution de gestion des biodéchets par compostage partagé et participer à son extension sur l'intra rocade en fonction des opportunités;
- Action 25 - Mettre en œuvre une collecte séparée des restes de cuisine en points d'apport volontaire avec pour objectif de le déployer sur la totalité de l'intra rocade;
- Action 26 - Mettre en place une collecte séparée par une collecte innovante pour l'hyper centre de Bordeaux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

MAYET CECILE

Direction en charge de l'action :

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
GESTION DES DÉCHETS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

Fiche n°95

Avenant 2022 (Modification) : Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

L'enjeu désormais est de réduire la production des déchets (prévention) tout en maintenant la nécessaire qualité de service pour l'usager. Les objectifs réglementaires de réduction des tonnages et de valorisation matière sont ambitieux : - 10 % de Déchets Ménagers et Assimilés en kg/habitant/an à l'horizon 2020, - 15 % à l'horizon 2030 et 65 % de valorisation matière à l'horizon 2025. Le plan stratégique Déchets a défini plusieurs axes, déclinés en actions. La commune facilite et relaye la mise en place de ces axes et actions et notamment :

- axe 2 - Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité en faveur de la prévention déchet

-axe 3 - Mettre en place et renforcer les actions favorisant la consommation éco-responsable

axe 4 - Lutter contre le gaspillage alimentaire

axe 5 - Réduire et valoriser in situ les végétaux (cf. FA avenant 2022 dédiée)

Avenant 2022 : modification du descriptif, conformément au plan Déchets voté en mars 2022.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

COUSIN BORIS

Direction en charge de l'action :

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
GESTION DES DÉCHETS

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°96

Avenant 2022 (Suppression) : Plan stratégique Déchets 2026 - promotion du compostage collectif en habitat dense

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Accompagner les habitants pour leur proposer des solutions de tri à la source de biodéchets (déchets de cuisine, végétaux) permet de répondre aux nouveaux objectifs réglementaires liés à la loi de transition énergétique (2015) et la loi AGECE (2020). Ils imposent la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2023 pour tous les producteurs de biodéchets en France.

Le compostage collectif est une solution particulièrement adaptée à l'habitat dense, avec des implantations possibles dans le domaine public et en foncier privé. Bordeaux Métropole est mobilisée sur cette mission avec 172 sites de compostage collectifs accompagnés fin 2019.

La commune s'engage dans les actions suivantes à :

- Identifier des espaces publics à proximité d'habitations permettant l'installation de sites de compostage collectif
- Donner les Autorisations d'Occupation Temporaire nécessaires à l'installation de nouveaux sites sur le domaine public
- Intégrer – lorsque c'est possible – des composteurs collectifs dans les projets d'aménagement à proximité d'habitations et dans les jardins partagés
- Faire la promotion du compostage collectif dans sa communication auprès des habitants, des associations, entreprises, bailleurs et syndicats de copropriété, centres sociaux et d'animation
- Favoriser la mise en contact entre les bailleurs et syndicats gestionnaires de logements dans votre commune et Bordeaux Métropole
- Faciliter la fourniture de broyat de branchage sur les sites de compostage collectif existant avec votre service espace vert – lorsque c'est possible.

Bordeaux métropole s'engage à mettre à disposition :

- Une boîte à outils de communication (affiches / bannières web, etc...)
- Un cahier des charges (en précisant conditions minimales et optimales) pour l'installation d'un site de compostage collectif dans l'espace public
- Une équipe dédiée à la mobilisation des habitants sur un site de compostage collectif potentiel (en porte à porte, appels téléphoniques, boitage, affichage)
- Une équipe dédiée à l'accompagnement des habitants pendant 1 an une fois le site installé
- Une assistance téléphonique pour toutes les questions techniques liées à l'installation d'un site de compostage
- Une équipe technique dédiée à l'installation d'équipement de tri à la source de biodéchets dans vos établissements et sur les sites identifiés

Avenant 2022 : Fiche action substituée - création de nouvelles FA intégrant les actions votées dans le cadre du Plan stratégique Déchets.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Référent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

COUSIN BORIS

Direction en charge de l'action :CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
GESTION DES DÉCHETS**Maîtrise d'ouvrage :**

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°97

Plan stratégique Déchets 2026 – densification des points d'apport du verre

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Les performances de tri du verre sur la métropole sont inférieures à la moyenne nationale. C'est pourquoi Bordeaux Métropole a entrepris un projet de densification des points d'apports du verre avec l'objectif d'une colonne pour 500 habitants. L'enjeu est de proposer un maillage efficace pour la collecte du verre et ainsi d'améliorer le recyclage. Les implantations des mobiliers d'apports volontaires seront à déterminer en concertation avec la commune.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser la prestation
-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 500,00 €
--------------------------	------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

MAYAUD DENIS

Direction en charge de l'action :

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
GESTION DES DÉCHETS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

Fiche n°98**PanOramas / La nuit Verte - biennale****Niveau enjeu de l'action : métropolitain****1- Descriptif :**

Le parc des Coteaux, développé sur 400 hectares est un enjeu de la métropole bordelaise qui prend place dans un grand système de parcs et de zones naturelles en étroite relation avec la Garonne et aujourd'hui considéré comme un lieu emblématique de la Métropole.

La biennale panOramas, créée en 2010, s'inscrit sur ce territoire autant que dans la mémoire et l'imaginaire des habitants de la Métropole en général, et des habitants de la rive droite en particulier.

L'ambition affichée par les villes du GPV est de faire valoir les potentialités de ces 400 ha, en portant un enjeu double lié à la spécificité et aux dimensions du territoire : offrir aux habitants un espace urbain naturel de grande qualité et le rendre identifiable et accessible à l'échelle de la métropole. Dans ce cadre d'animation générale du parc des Coteaux, plusieurs actions ont été initiées, dont panOramas en 2010, biennale de création contemporaine et numérique .

L'objectif principal de panOramas est de valoriser cette spécificité paysagère territoriale par la culture et la création artistique, donner un coup de projecteur sur ce patrimoine naturel hors norme, inviter à des pratiques individuelles et collectives respectueuses du parc, développer la connaissance scientifique du territoire.

En 2010, la première édition de panOramas s'installait dans le parc des Coteaux en déclinant un programme centré sur les arts numériques et la création contemporaine pour initier de nouveaux usages du parc.

En 5 éditions, l'événement a :

- mobilisé et mixé des publics très diversifiés,
- fédéré les acteurs locaux autour d'un projet collectif,
- fidélisé les habitants de la Rive Droite sur des actions participatives,
- révélé le parc dans sa globalité et changé le pro- meneur en explorateur urbain,
- amorcé des propositions touristiques innovantes ,
- initié un système de résidences d'artistes sur le territoire.

L'édition 2018 de panOramas a mobilisé 10 000 personnes lors d'une incroyable Nuit Verte à Floirac dans le parc de l'Observatoire.

panOramas se décline désormais en 3 axes de programmation, création contemporaine, arts numériques et loisirs alternatifs avec 3 temps forts :

- la vie d'un QG, installé à l'année alternativement sur une des 4 communes du GPV et accueillant les workshops, résidences de création, rencontres, médiation, production de la Nuit Verte et un programme construit et partagé avec les acteurs du territoire.
- les Marches, grande randonnée artistique organisées chaque année au printemps ou à l'automne, poursuivant l'exploration du parc des Coteaux sur la Rive Droite de la Métropole bordelaise.
- la Nuit Verte invitant tous les deux ans les publics à une déambulation dans un parc d'une des 4 communes du GPV.

C'est à cet événement Nuit Verte que Bordeaux Métropole apporte son soutien dans le cadre du contrat de co-développement.

Manifestation co-portée par Bassens, Cenon, Floirac et Lormont.

Au titre de ce CODEV5, il s'agit de la mise en œuvre de la 6ème édition en 2022 (Marches, Nuit Verte et animation du Quartier Général) + installations de résidences de création dans les QPV en 2023

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	309 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	60 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	60 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -
MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS
MÉTROPOLITAINS**Maîtrise d'ouvrage :**

Autres

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

-->Grand Projet de Ville

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°99

Manifestation Etang heureux

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Organisation aux Etangs de Floirac d'une manifestation culturelle et festive pour valoriser ce site naturel.

Dates 2021 : Du 10 au 24 juillet et du 23 au 28 août

Programmation de spectacles (arts de rue ; balades et déambulations artistiques) non programmés dans le cadre de la saison ; temps d'animation de loisirs pour croiser les publics.

Offre aux habitants notamment ceux qui ne partent pas en vacances et qui ne fréquentent pas habituellement les lieux de culture, une programmation culturelle, plus particulièrement pour les familles des quartiers prioritaires de Jaurès.

Développement de partenariats avec les associations locales pour renforcer le lien social sur ce territoire

Sensibilisation des publics à l'environnement en proposant des actions de développement durable

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Signer une convention
-->Accompagner financièrement le programme
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	90 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	22 500,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	11 250,00 €
2023	11 250,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -
MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS
MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°100

Carnaval des 2 rives

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Créé en 1996, le Carnaval des deux rives investit les deux rives de la Garonne chaque année en mars et développe en amont une dynamique de création sur plusieurs mois en lien avec les opérateurs à caractère social du territoire métropolitain et plus particulièrement des 4 communes du GPV et de Bordeaux.

Il propose aux habitants des quartiers prioritaires, principalement les enfants, de participer à des ateliers de préparation de la parade, des animations musicales ainsi que des concerts. Les temps d'apprentissages et d'échanges sont encadrés notamment par des artistes.

Le point d'orgue de ces ateliers se concrétise par la parade du Carnaval, chaque année au mois de mars qui réunit près de 40.000 personnes tout le long de son parcours.

Le Carnaval fédère ainsi des personnes et des acteurs autour d'un projet artistique et social qui fait sens dans l'esprit des participants. Il crée du lien social et donne corps au « territoire ».

La direction artistique de l'événement est confiée depuis 2015 à des artistes.

Après Charlie Le Mindu (de 2015 à 2017) puis Guillaumit (de 2018 à 2020), elle a été confiée en 2021 aux artistes Grems (arts visuels, musiques) et Skorpion Dancer (danse). Ces directions confèrent à l'événement une qualité et une ambition artistique plus prégnantes ainsi qu'un rayonnement national plus grand.

Manifestation co-portée par Bassens, Bordeaux, Cenon, Floirac et Lormont.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Signer une convention
-->Accompagner financièrement le programme
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	324 900,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	15 000,00 €
2023	15 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -
MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS
MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole
-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°101

Demos

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Initié par la Philharmonie de Paris en 2010, Demos est un dispositif d'enseignement collectif de la musique fondé sur la pratique instrumentale en orchestre destiné à des enfants vivant dans des quartiers relevant de la « politique de la ville » ou des territoires ruraux éloignés des lieux de pratique culturelle.

Depuis octobre 2016, 114 enfants de 7 à 12 ans de la Métropole et de la Gironde prennent part à l'aventure de l'orchestre des jeunes Demos et ce, pour une durée de trois ans. Renouvelé en 2019 avec les communes métropolitaines de Bordeaux, Floirac et Gradignan, Demos offre un programme d'enseignement à la musique extrêmement qualitatif, le prêt gratuit d'un instrument, la possibilité pour des enfants de se produire chaque année sur la scène d'établissements dans lesquels ils ne seraient jamais entrés, et à leur famille d'assister à ces concerts, ainsi qu'à des invitations à des spectacles de l'Opéra de Bordeaux et de l'Auditorium.

L'Orchestre Bordeaux Métropole/Gironde s'appuie sur un partenariat éducatif entre des musiciens professionnels, notamment issus de l'Orchestre national Bordeaux Aquitaine (ONBA), et des travailleurs sociaux ou animateurs mis à disposition par différentes structures à caractère social du territoire (centres sociaux, centres de loisirs, associations, maisons départementales de la solidarité et de l'insertion...). Experts du champ social et musiciens allient ainsi leurs compétences pour former un encadrement éducatif.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Signer une convention
-->Accompagner financièrement le programme
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	600 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	40 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	20 000,00 €
2023	20 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :

Réfèrent :

SEREIN MARIE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -
MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS
MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Autres

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole
-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°102**Festival des Hauts de Garonne****Niveau enjeu de l'action : métropolitain****1- Descriptif :**

L'association Musiques de Nuit Diffusion organise depuis 1993 le festival des Hauts de Garonne.

La diversité de la programmation, où les musiques du monde occupent une place prépondérante est un atout de ce festival qui sait s'ouvrir au jazz ou au hip hop. Les « soirées-concerts », toujours au nombre de 4, réunissent entre 600 et 3000 personnes selon les sites et les années.

Un tournant dans la vie du festival a lieu au début des années 2000 : les concerts, jusqu'alors cantonnés dans des salles municipales de faible capacité, avec entrées payantes, accompagnent la volonté du Grand Projet de Villes de valoriser les espaces verts, les parcs des Hauts de Garonne ; les concerts deviennent gratuits, et constituent l'activité principale du festival.

Avec une programmation innovante composée d'artistes souvent peu entendus dans les autres festivals, le festival des Hauts de Garonne se déroule sur une même édition dans les parcs des communes de Cenon, Lormont, Floirac et Bassens. En étroite coopération avec le Grand Projet des Villes (GPV), celui-ci s'inscrit dans le projet de territoire de la Rive droite et accompagne ainsi l'évolution et les changements d'image de ce territoire intercommunal, autour de 5 axes fondateurs :

- briser les logiques discriminatoires
- désenclaver le territoire
- s'appuyer sur la qualité et sur l'innovation
- résonner à l'échelle intercommunale
- communiquer et impliquer les habitants

Ces objectifs structurent la programmation et le format du Festival des Hauts de Garonne, qui continue d'attirer autant des publics de la rive droite que ceux de l'agglomération, du département, et de la région. Viennent sur les communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont, des personnes et des familles curieuses et séduites par l'originalité et la diversité des propositions musicales.

Autant d'occasions de :

- (re)découvrir la culture de l'autre à travers ses musiques,
- de valoriser le patrimoine culturel de l'immigration,
- de voyager à travers le monde depuis la Rive Droite !

Manifestation co-portée par Bassens, Cenon, Floirac et Lormont.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	356 810,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	25 000,00 €
2023	25 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -
MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS
MÉTROPOLITAINS**Maîtrise d'ouvrage :**

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Association
 -->Bordeaux Métropole
 -->Commune
 -->Conseil départemental
 -->Conseil Régional
 -->Etat
 -->Grand Projet de Ville

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

Fiche n°103

Faites des bulles

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

L'association intercommunale Passage à l'art est née de la volonté des 4 communes du GPV (Bassens, Cenon, Floirac, Lormont) de favoriser le développement culturel sur le territoire, l'accès à la culture pour tous, encourager l'ouverture au monde par les pratiques artistiques et accentuer le changement d'image du territoire par une offre culturelle complète et de qualité.

Le Festival « Faites des Bulles » a lieu chaque année au mois de mai. Il se développe en alternance annuelle dans chacune des 4 communes du GPV et accueille près de 2000 visiteurs. Cette itinérance événementielle, au cœur des quartiers et du projet urbain constitue un des atouts de la manifestation et favorise de nombreux aspects positifs : mise en valeur des sites dans lequel il se déroule, attractivité du territoire appréhendé dans sa globalité, mobilisation des habitants hors de leurs quartiers, implication et formation croissante de tous leurs acteurs sociaux éducatifs et culturels.

Le festival est précédé d'actions d'éducation artistiques et culturelles « En PréamBulles » pendant 1 mois en avril/mai, qui touchent près de 1500 scolaires.

Par ses actions, Passage à l'art contribue largement au développement de l'économie créative au bénéfice de l'ensemble de la chaîne du livre.

Le projet associatif repose fondamentalement sur la mise en œuvre de parcours éducatifs dans le cadre scolaire et extrascolaire permettant la rencontre avec des artistes professionnels et l'éveil culturel.

Manifestation co-portée par Bassens, Cenon, Floirac et Lormont.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention
-->Accompagner financièrement le programme
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner financièrement le programme
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	138 600,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 400,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	15 200,00 €
2023	15 200,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Acteurs :**Référent :**

SEREIN MARIE

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT -
MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS
MÉTROPOLITAINS**Maîtrise d'ouvrage :**

Associatif

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole
 -->Commune
 -->Conseil départemental
 -->Grand Projet de Ville

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							